



SAGE du Haut-Allier
Commission Locale de l'Eau
25 septembre 2019 - Saugues

Ordre du jour :

- Election du Président de la CLE
- Election du Vice-Président de la CLE
- Désignation des membres du bureau
- Election des membres de la Commission Inter-Sage Haut-Allier/Loire amont
- Validation du compte-rendu de la CLE d'octobre 2018
- Validation du rapport d'activités 2018
- Point d'information sur les études en cours
- Situation hydrologique durant l'été 2019 (DDT43/48)
- Présentation et validation de la feuille de route du SAGE
- Présentation du questionnaire du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire sur le fonctionnement des CLE
- Phase de préfiguration du contrat territorial du Haut-Allier (Lucas Drancourt - animateur préfiguration du contrat territorial)
- Etat d'avancement des travaux d'aménagement du barrage de Poutès (EDF)

Election du Président de la CLE

Rappel de l'article 4 des règles de fonctionnement de la CLE :

- Le Président est élu par les membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux et doit appartenir à ce même collège.
- Le scrutin est majoritaire.
- Le Président conduit la procédure d'élaboration du projet de SAGE, il soumet obligatoirement à l'approbation de la Commission Locale de l'Eau, les différentes phases d'avancement.
- Il préside toutes les réunions de la commission et de son bureau, représente la CLE à l'extérieur et signe tous les documents officiels. En cas de démission du Président ou cessation de son appartenance à la CLE, cette dernière procède lors de sa prochaine réunion, à l'élection de son successeur et s'il y a lieu complète le bureau.

Candidatures ?

Election du Vice-Président de la CLE

Rappel de l'article 5 des règles de fonctionnement de la CLE :

- Le vice-Président est **élu dans les mêmes conditions que le Président.**
- Il pourvoit à son remplacement lorsque ce dernier est empêché.
- Si le Président est démis de ses fonctions, décède ou perd les fonctions en considération desquelles il a été désigné, le Vice-président assure son intérim et organise l'élection d'un nouveau Président.

Candidatures ?

Désignation des membres du bureau

- Le bureau est composé de **16 membres** repartis comme suit :
 - 8 représentants des collectivités territoriales (dont le Président et le vice-Président) :
 - 4 représentants des services de l'Etat
 - 4 représentants des usagers
- Le bureau se réunit **plusieurs fois par an** (entre 3 et 5 fois) pour **préparer les séances plénières** et pour orienter les travaux de la CLE. Il peut également rendre un avis à la place de la CLE (article 12 des règles de fonctionnement de la CLE).

Candidatures?

Ancienne composition du bureau :

- **Elus** : M. ROME, M. ARCHER, M. BOUDOU, M. SOULIER, M. CHAMPEL, M. BACON, M. DEESCHMAKER, M. NOEL-BARON
- **Usagers** : EDF, Chambre d'agriculture 48, Fédération de pêche 43, France Hydro-électricité,
- **Etat** : AELB, AFB, DDT 48 et DDT 43



Election des représentants de la CLE au sein de la Commission inter-SAGE Haut-Allier/Loire amont

Objet de cette commission :

- **Nappe souterraine du Devès située sur les territoires des SAGE Haut-Allier et Loire-Amont**, alimentant près des 2/3 du département de la Haute-Loire en eau potable.
- **Ressource stratégique** ciblée dans le SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021.
- Création d'une **commission inter-SAGE** pour mener les études d'amélioration des connaissances sur cette ressource souterraine et envisager un schéma de gestion de la nappe.
- Composition de la CIS côté Loire amont (13 membres) répartis comme suit :
 - 6 représentants des collectivités (Présidente de la CLE, SICALA, Syndicat des eaux du Velay, CD 43, Communauté d'agglo du Puy, Représentant des maires de Haute-Loire)
 - 3 représentants des usagers (Chambre d'agriculture 43, SOS Loire vivante, fédération de pêche 43)
 - 4 représentants des services de l'Etat (DDT43, AFB, AELB, ARS 43)
- Désignation côté Haut-Allier:
 - **5 élus**, dont le Président et le Vice-Président
 - **1 représentant des usagers** (hors fédé 43, Chambre d'agriculture 43 et SOS Loire vivante)

Candidatures ?



Validation du compte-rendu de la séance précédente

Validation du rapport d'activités 2018 de la CLE

FONDEMENTS ET PRINCIPES :

- Rapport annuel établi par la CLE sur ses travaux et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux dans le périmètre ;
- Document adopté en séance plénière puis transmis aux Préfets et au Président du Comité de Bassin.

CONTENU :

- Présentation du contexte et du périmètre du SAGE ;
- Etat d'avancement de la procédure ;
- Réunions des différentes instances (CLE, Bureau, CIS, Commissions thématiques) ;
- Avis formulés ;
- Actions de sensibilisation et de communication ;
- Budget et financements

Année 2018 : seconde année de **mise en œuvre du SAGE**

Etudes :

La CLE a axé son action sur **le suivi et le lancement des études prioritaires inscrites** dans le PAGD :

- Etude d'inventaire des zones humides > 1 ha (2017-2020 - inventaires terrain, ateliers de concertation, cartographies communales établies pour 3 secteurs du SAGE)

=> Disposition 431 du PAGD,

- Etude gestion quantitative dite « HMUC » sur l'ensemble de l'axe Allier (2018 = rédaction/validation du cahier des charges, procédure de marché public, recherche de financement)

=> Disposition 333 du PAGD,

- Etude d'amélioration des connaissances sur la ressource souterraine « Monts du Devès » (2018 = rédaction/validation du cahier des charges, procédure de marché public, recherche de financement, début de l'opération 09/18)

=> Dispositions 211 et 334 du PAGD.

Année 2018 : seconde année de **mise en œuvre du SAGE**

Autres actions et suivis :

- Rencontres et échanges avec les services « route » des Conseils départementaux de l'Ardèche, de la Lozère et du Cantal afin de faire connaître le SAGE et notamment la règle n°1 relative au franchissement de cours d'eau,
- Organisation d'une rencontre inter-SAGE (Haut-Allier, Loire amont et Alagnon) avec la SNCF sur les modalités d'entretien des voies ferrées à proximité des cours d'eau et discussion autour des méthodes alternatives de traitement à proximité des zones sensibles,
- Appui à l'émergence du contrat territorial du Haut-Allier (phase de terrain sur le Rouchoux, l'Ance du Sud et le Grandrieu + concertation)

Réunions des **différentes instances** :

2 Réunions de la CLE : avril et octobre

3 réunions du bureau de la CLE : mars, juin et décembre

1 réunion de la commission inter-SAGE HA/LOAM : octobre

En complément des instances délibérantes, des commissions techniques et groupes de travail ont été organisés :

- 1 comité technique relatif à l'étude sur le Devès en inter-SAGE avec le SAGE Loire amont,
- 1 commission globale « HMUC » en inter-SAGE avec le SAGE Allier aval,
- 5 ateliers de concertation sur les zones humides,
- 2 comités de pilotage relatifs à l'étude d'inventaire des zones humides,
- 3 demi-journées de démonstration de la méthodologie utilisée pour l'inventaire ZH.

*La CLE a également été représentée dans **18 réunions** organisées par des organismes extérieurs, par le Président, le vice-Président et/ou l'animatrice.*

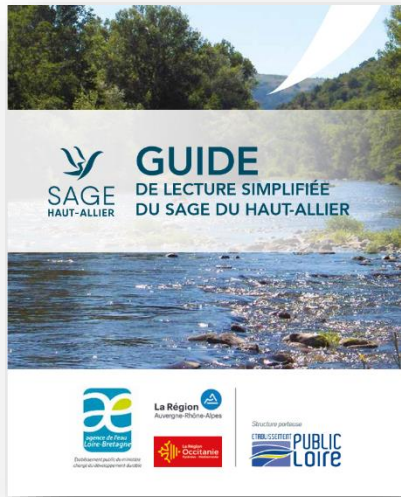
Avis formulés

La CLE et son bureau ont **rendu des avis sur les 5 dossiers** soumis à leur consultation, plus 2 avis techniques sur :

- L'Aménagement Foncier et Agricole et Forestier sur la commune de Lubilhac,
- La suppression du seuil de Luc sur l'Allier.

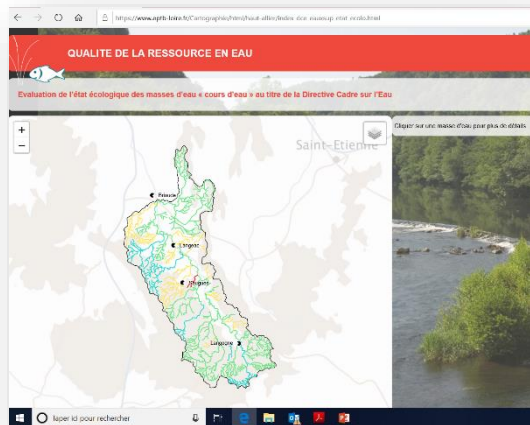
La CLE a été informée sur **28 procédures de déclaration** (13 en Haute-Loire, 12 en Lozère et 3 en Ardèche).

Organismes sollicitant l'avis	Objet du dossier	Avis rendu
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	Avenant relatif au dossier d'aménagement du barrage de Poutès	Favorable
Préfecture de Haute-Loire	Demande d'autorisation d'exploiter une microcentrale hydroélectrique sur le Pontajou au lieu-dit Giberges	Favorable sous réserves
Préfecture de Haute-Loire	Dossier travaux de l'aménagement du barrage de Poutès	Favorable
Préfecture de Lozère	Demande d'autorisation d'exploiter une microcentrale hydroélectrique sur l'Ance du Sud au lieu-dit Malviala	Défavorable
Préfecture de Lozère	Renouvellement d'autorisation pluriannuelle pour les prélèvements à usage d'irrigation en Lozère	Favorable



Information et communication

- Conception et diffusion du guide de lecture simplifiée du SAGE du Haut-Allier
- Réalisation d'un film de sensibilisation sur la nappe souterraine du Devès
- Conception et diffusion 2 newsletters numériques du SAGE, dont une dédiée à l'inventaire des zones humides
- Alimentation et mise à jour du site internet du SAGE : www.sage-haut-allier.fr dont l'observatoire de l'eau
- Présentation du contenu du cahier des charges de l'étude HMUC, (séminaire de la FRAPNA Loire sur la gestion quantitative)
- Présentation de la démarche de SAGE aux élèves de 1^{ère} année de BTS GPN
- Rédaction du guide d'application de la règle n°1 du SAGE.



Co-financements pour l'animation et communication :

- Agence de l'Eau Loire – Bretagne
- Conseils régionaux

Financement études

- Agence de l'Eau Loire Bretagne (ZH + Devès)
- FEDER Loire (ZH)
- FEDER Auvergne (Devès)

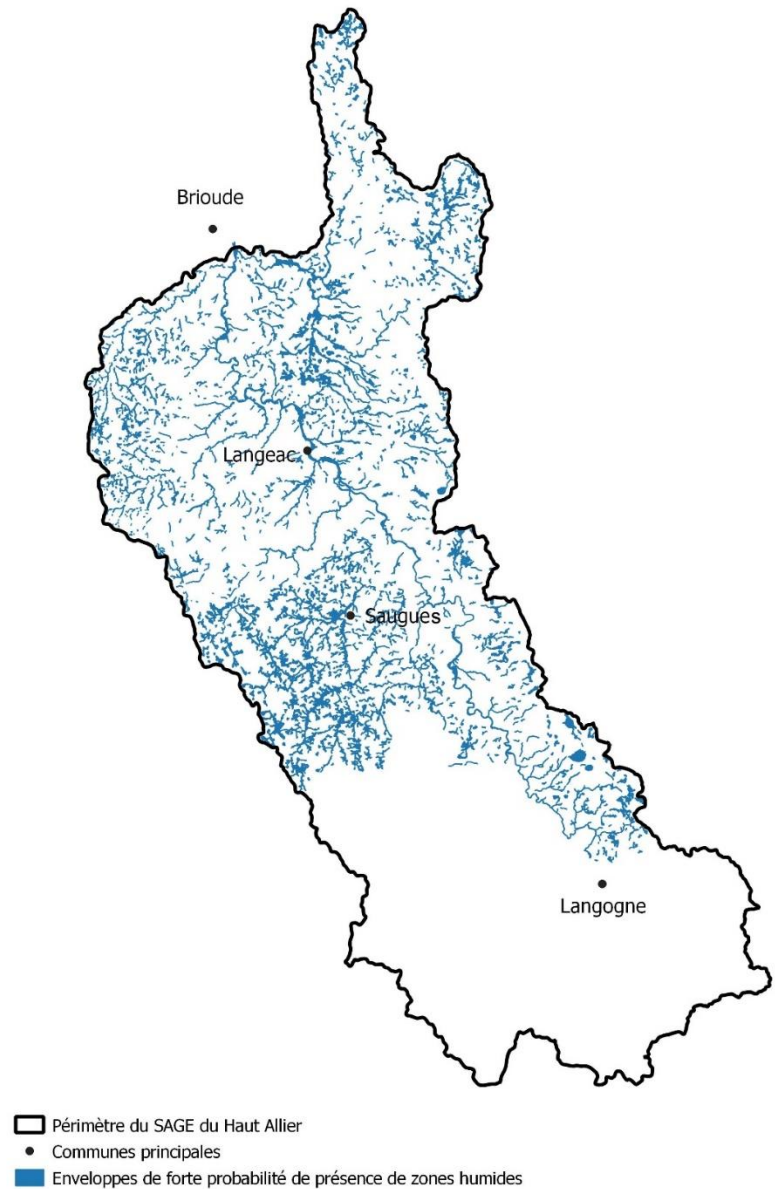
Budget 2018		Dépenses	
		prévisionnelles	réelles
<i>Animation</i>		122 044€	124 796€
Cellule d'animation	Animatrice SAGE + Animateur CT		83 250,51€
	Encadrement + SIG / frais de structure		41 545,07 €
<i>Communication</i>		5 650€	4 994,20 €
Hébergement du site internet		650€	529,80€
Guide d'application de la règle n°1		3 500€	3 283,60€
Plaquette de communication sur les Zones humides		1 500€	1 180,80€
<i>Total Animation + communication</i>		129 790 €	129 790 €
<i>Etudes</i>		225 000€	75 404,40 €
Inventaire Zones humides		175 000€	75 404,40€
Méthodologie d'amélioration des connaissances sur la ressource souterraine du Devès		50 000€	Etude en cours sans dépense en 2018



Présentation de l'état d'avancement des études menées par la CLE

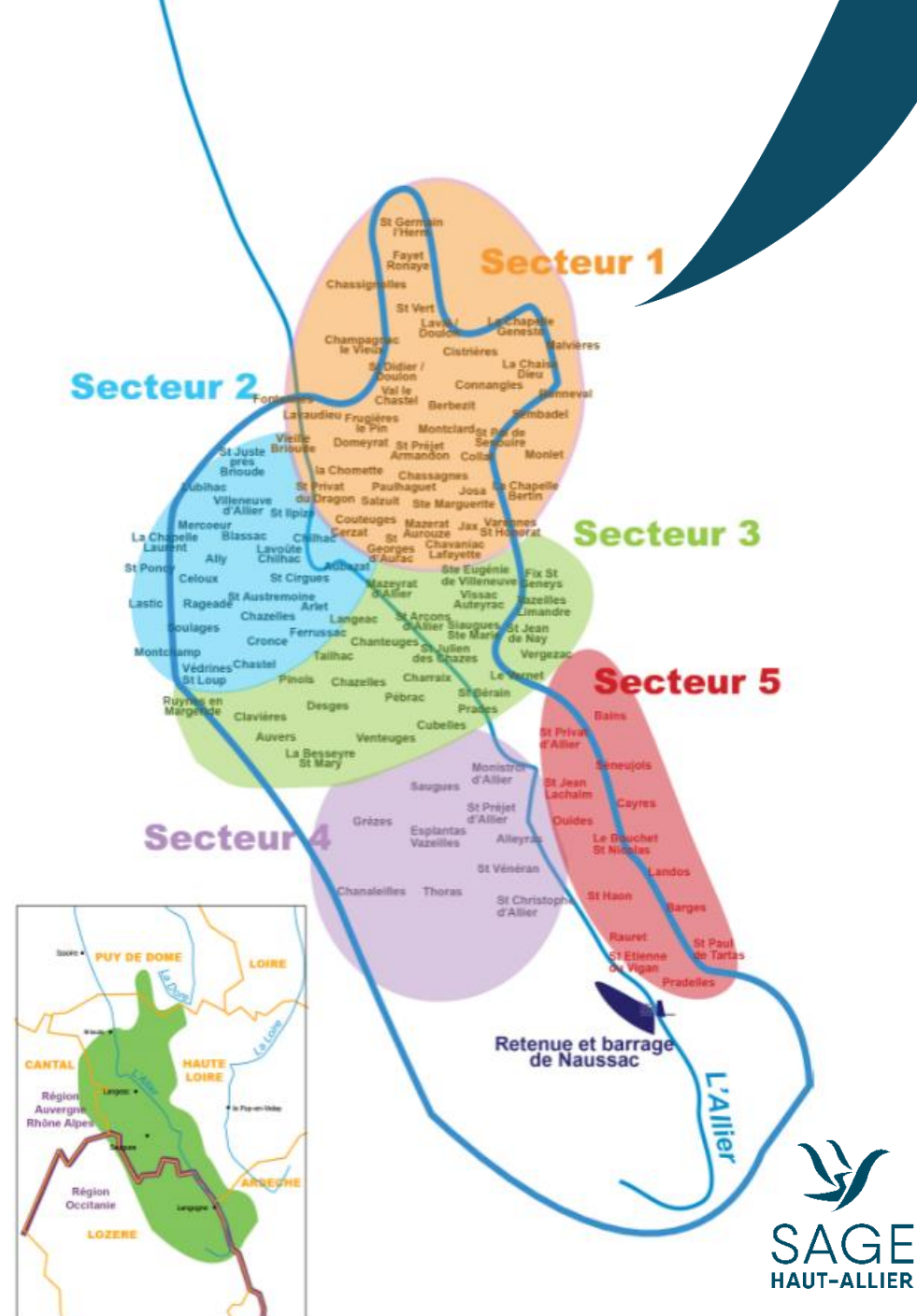
Inventaire des zones humides :

- Pré-localisation effectuée automne-hiver 2017-2018 :
 - 10 595 ha de milieux humides potentiels
- Présentation des cartographies des milieux humides potentiels, par commune, lors de 5 réunions de concertation sur les 5 sous-secteurs de l'étude :
 - 1- Bassin de la Sénouire
 - 2- Plateau d'Ally + Cantal
 - 3- Langeadois
 - 4- Margeride/Pays de Saugues
 - 5- Plateau du Devès/Pays de Cayres-Pradelles
- Objectif => recueillir l'avis des acteurs locaux (élus, agriculteurs, forestiers...) sur le zonage établi avant vérification terrain.



Présentation de l'état d'avancement des études menées par la CLE

- **Printemps-été 2018** : Réalisation de l'inventaire de terrain (analyses floristique et/ou pédologique) sur les 49 communes des secteurs 3, 4 et 5.
- **Automne 2018** : Saisie des données terrain + réalisation des cartographies des zones humides par communes
- **Hiver 2019** : Présentation des résultats de terrain en atelier de concertation + envoi des cartographies à chaque commune avec la possibilité d'effectuer des demandes de modification.
- **Printemps 2019** : Traitement de la 10aine de demandes de modification avec retour sur terrain (en présence ou non des acteurs).
- **Printemps-été 2019** : Inventaire sur les 66 communes des secteurs 1 et 2.

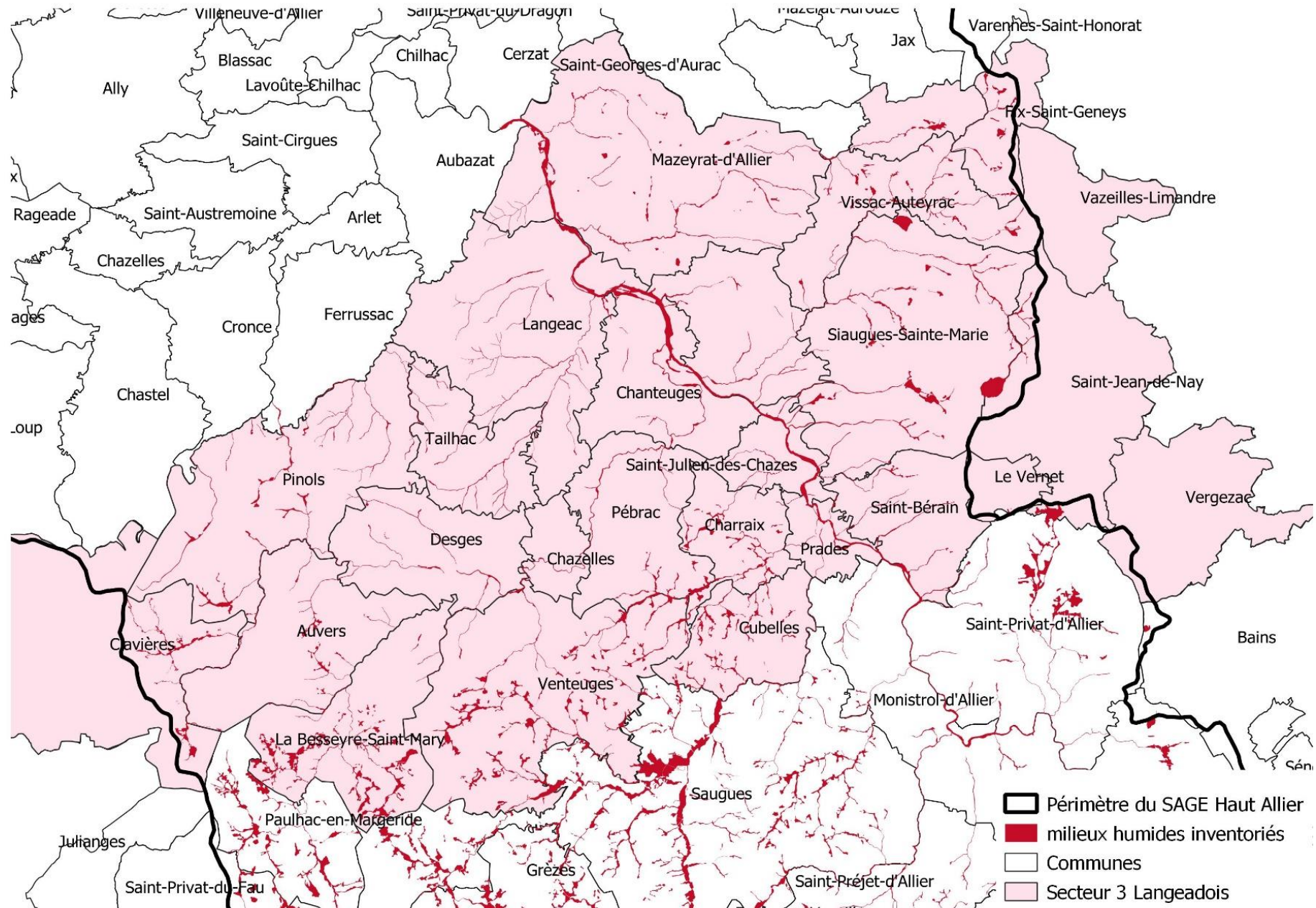


Présentation de l'état d'avancement des études menées par la CLE

SECTEUR 3 LANGEADOIS

128 zones humides recensées, pour une surface de 1506 ha (-29% par rapport à l'estimation de la pré-localisation).

Ces zones sont globalement fragmentées (surface moyenne de 18 ha).



SECTEUR 3 > LANGEADOIS

De manière générale :

- têtes de bassin versant présentent de grands milieux humides en bon état, mais dégradation autour de Langeac.
- majoritairement des prairies humides et des frênaies.
- menaces modérées (mise en culture, urbanisation, drainage, enrésinement).

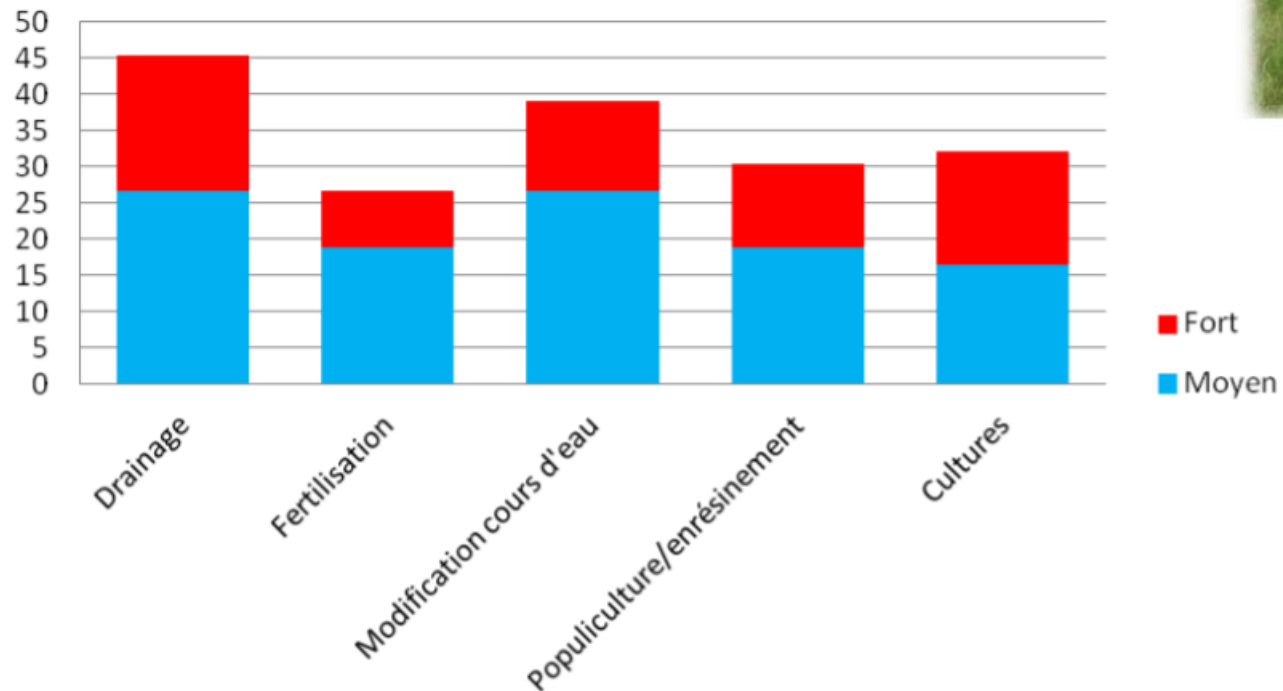
Etat de conservation :

- grande majorité de milieux humides pas à peu dégradée (85%),
- 1/3 dégradé à très dégradé (27%),
- plus d'1/3 des milieux humides ont un fonctionnement hydrologique proche de l'équilibre naturel (38%),
- dégradations diverses et régulièrement de forte intensité.

SECTEUR 3 > LANGEADOIS

Atteintes les plus fréquentes

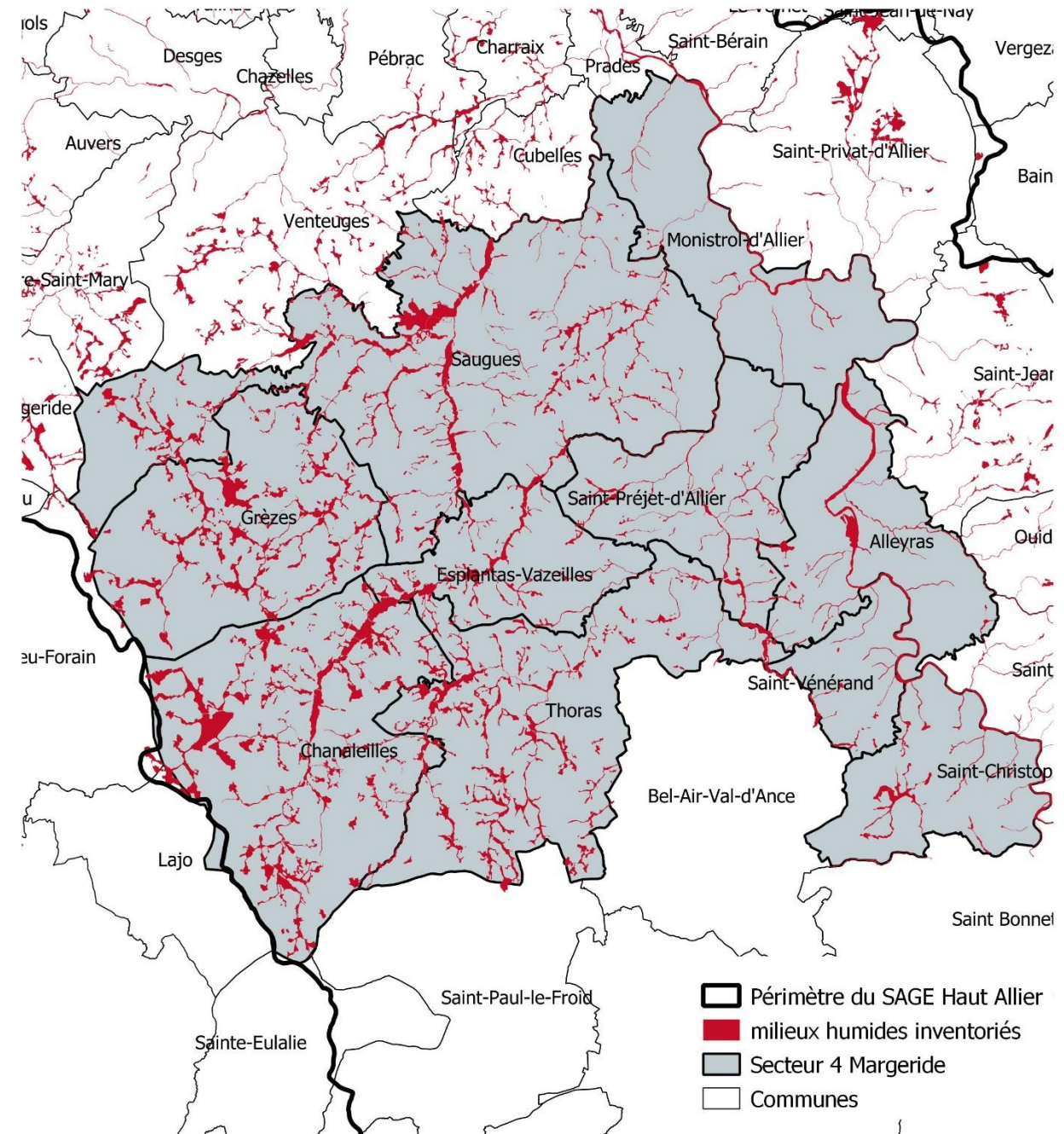
**Atteintes sur les zones humides du Langeadois
(intensité moyenne et forte)**



SECTEUR 4 > MARGERIDE

127 zones humides recensées, pour une surface de superficie de 3 001 ha (-12% par rapport à l'estimation de la pré-localisation).

Ces zones sont **globalement peu fragmentées** (surface moyenne de 24 ha).



SECTEUR 4 > MARGERIDE

De manière générale :

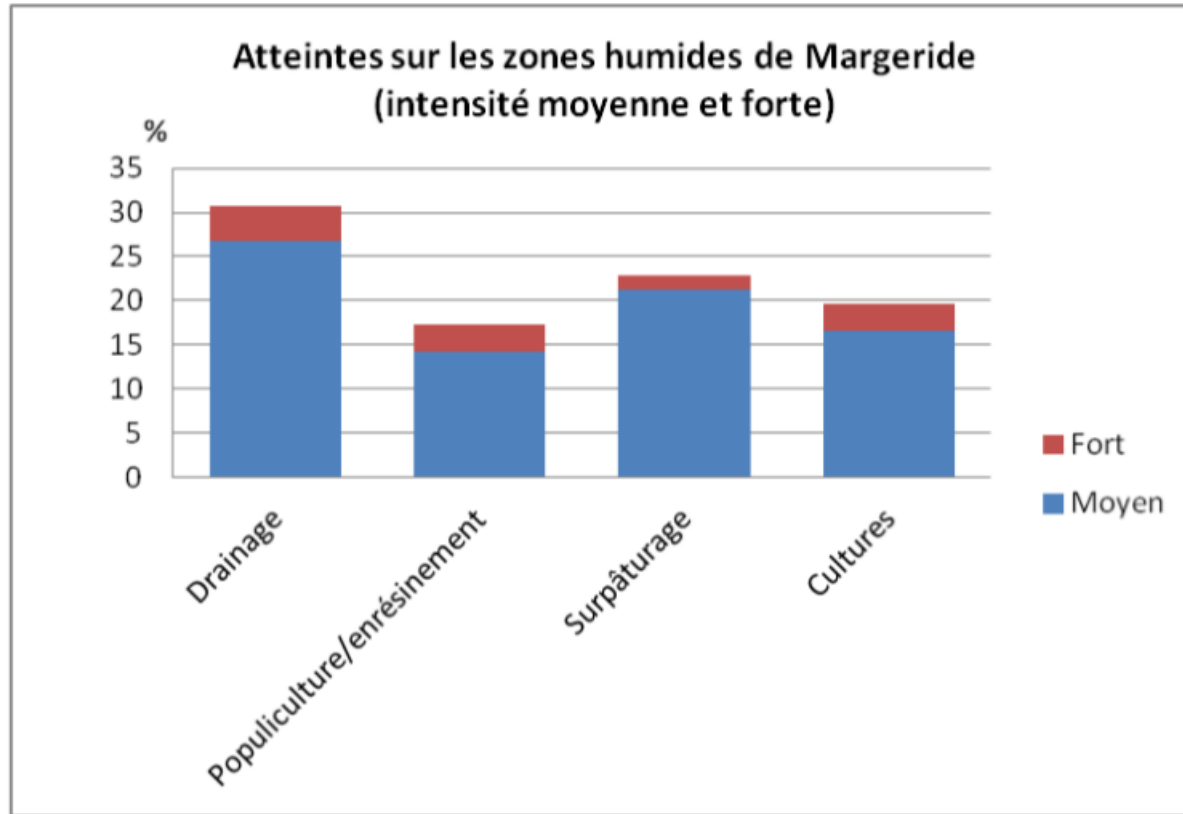
- zones humides sont principalement des vastes prairies humides en tête de BV puis le long des nombreux cours d'eau (Virrange, Seuge amont...).
- 88% des zones humides utilisées pour le pâturage et 78% pour la fauche selon des modèles extensifs, témoignant de l'importance de l'élevage sur le territoire.
- plus de la moitié d'entre-elles (59%) entourée de parcelles en sylviculture.
- nombreuses zones à forte valeur patrimoniale (Site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride », domaine du Sauvage).
- tourbières = 11% des zones humides, ce qui est particulièrement élevé pour cet habitat rare et protégé.

Etat de conservation :

- dégradations **peu nombreuses et de faible intensité**.
- zones humides globalement peu fragmentées (surface moyenne de 24 ha) et en bon état de conservation assurant des fonctionnalités hydrauliques et des fonctions biologiques fortes.

SECTEUR 4 > MARGERIDE

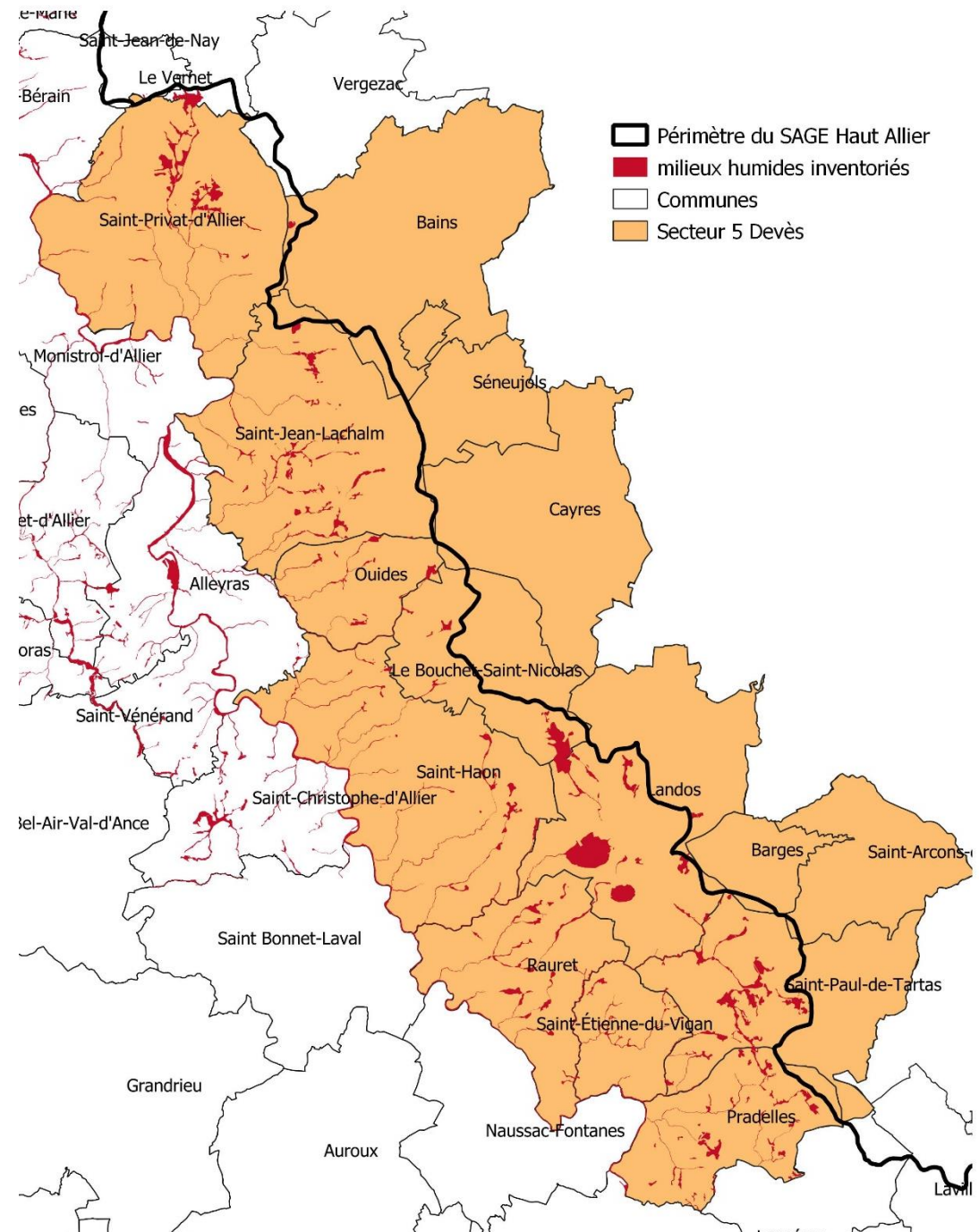
Atteintes les plus fréquentes



SECTEUR 5 > DEVES

57 zones humides recensées, pour une surface de 1078 ha (-21% par rapport à l'estimation de la pré-localisation).

Surface moyenne de 12 ha



SECTEUR 5 > DEVES

De manière générale :

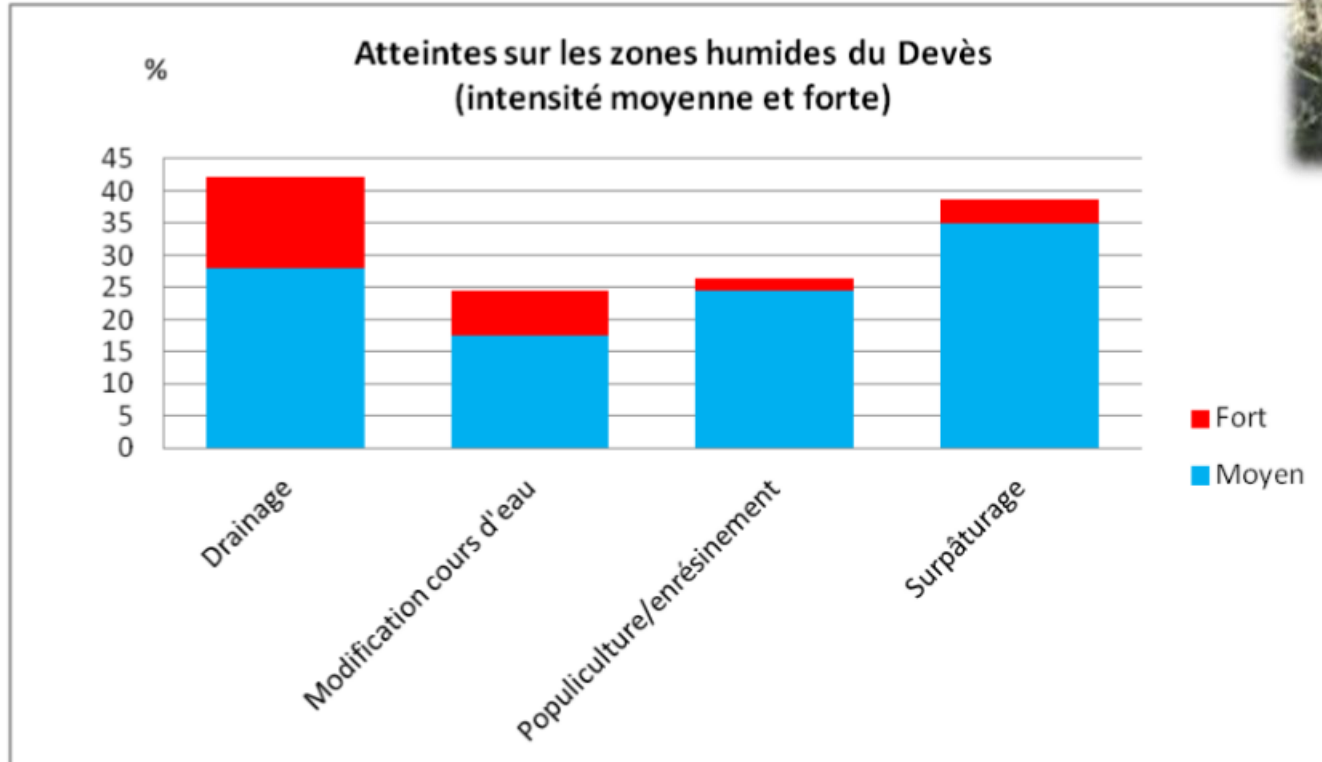
- majoritairement des prairies humides en tête de bassin versant, sur le plateau.
- nombre de zones humides en partie boisées également important.
- milieux humides se réduisent sur l'ouest avec l'encaissement du val d'Allier.
- menaces globalement faibles et en partie liées à l'activité agricole présente sur le plateau.
- présence de zones humides patrimoniales connues et « protégées » (Lac de l'Œuf, Narces de Landos...).

Etat de conservation :

- dégradations peu nombreuses mais localement de forte intensité.
- grande majorité de milieux humides non dégradée (72%).
- plus de la moitié des milieux humides avec un fonctionnement hydrologique proche de l'équilibre naturel (54%).
- zones humides inventoriées assurant des fonctionnalités hydrauliques et des fonctions biologiques fortes.

SECTEUR 5 > DEVES

Atteintes les plus fréquentes



Calendrier prévisionnel :

- **Automne 2019 :**
 - Saisie des résultats de terrain,
 - Présentation en ateliers de concertation sur secteur 1 et 2,
 - Envoi des cartographies aux communes.

- **Hiver 2019 :** Travail sur la hiérarchisation des zones humides (intérêt hydrologique, biodiversité...)

- **Printemps 2020 :** Traitement des derniers retours

Etude « HMUC »

- **Objectifs de l'étude** : Affiner les connaissances sur l'adéquation besoins-ressources, mais également estimer les tendances d'évolution climatique, démographique et économique afin d'adapter au mieux la gestion des ressources.
- **Echelle d'étude** : Bassin de l'Allier (SAGE Haut-Allier et Allier aval) hors affluents principaux (Alagnon, Dore, Sioule)
- **Calendrier** : 2019-2021 avec en 2019 une phase d'acquisition de connaissances

Démarche pour positionner les points de suivi / investigations :

Prise en compte des objectifs :

- Améliorer la connaissance sur les ressources naturelles => points sur les cours d'eau sans station hydrométrique,
- Evaluer les pressions exercées par les prélèvements => points sur des secteurs naturels et sur des secteurs influencés,
- Proposer des objectifs de gestion => points en aval des prélèvements, sur des secteurs à enjeux vis-à-vis de la gestion quantitative.

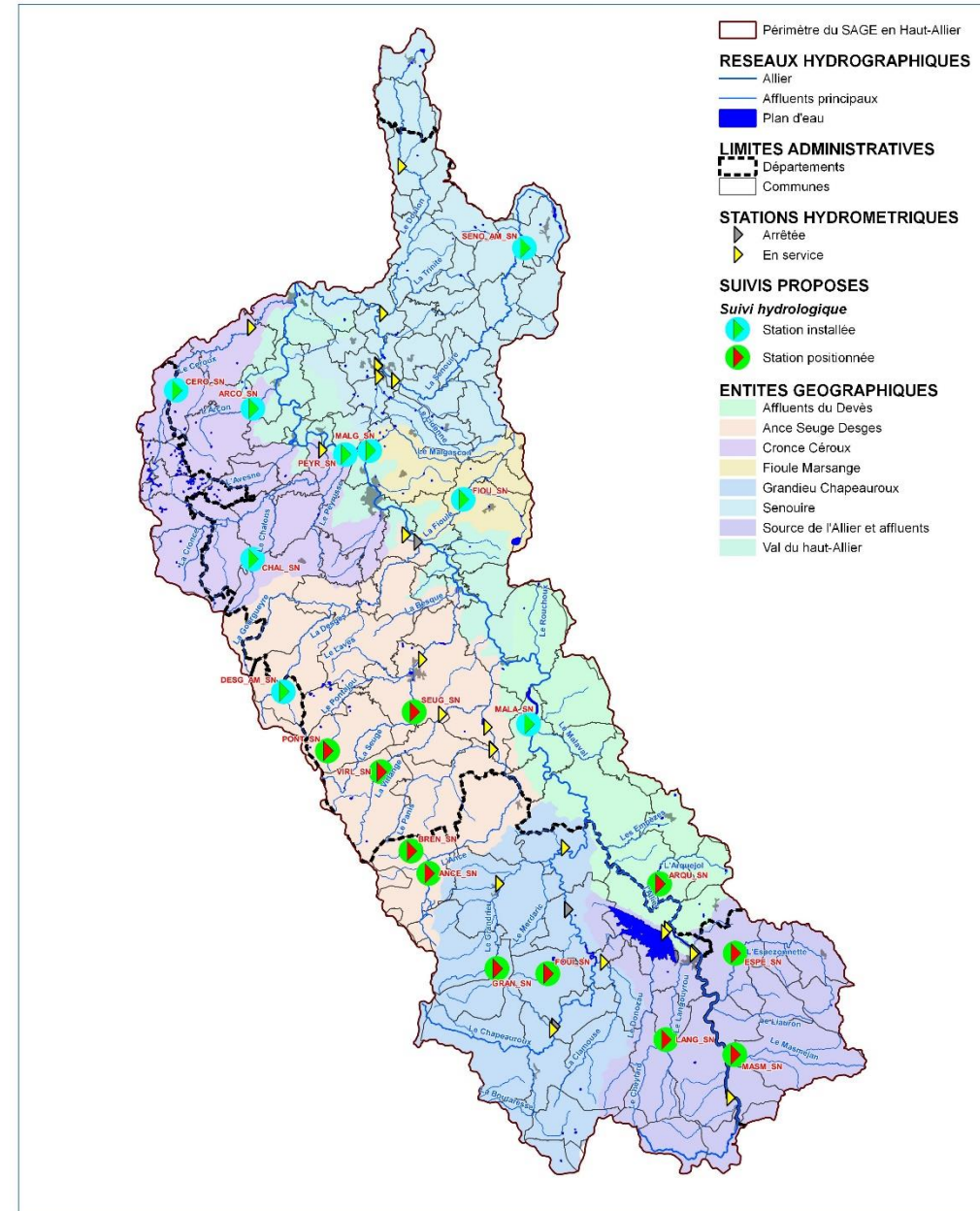
- Sur la base des points de suivi existants (stations hydrologiques et piézométriques, suivis piscicoles) et des usages (prélèvements, rejets) permettant de :
 - Cerner les secteurs peu ou pas suivis
 - Identifier les secteurs « à enjeux » en matière :
 - d'usage (et donc de pressions potentielles),
 - de stratégie de gestion,
 - de caractéristiques spécifiques (pertes dans les alluvions, forte hétérogénéité des débits, ...).
 - Premier positionnement des points de suivi et d'investigations complémentaires,
 - Echanges sur les propositions de positionnement lors de 3 comités techniques,
 - Ajustement des propositions
- => Présentation des points proposés en Commission Technique « Gestion quantitative » (19 mars) pour validation

Présentation de l'état d'avancement des études menées par la CLE

Calendrier prévisionnel :

Printemps – été 2019 : positionnement des différentes stations hydrologiques et premières campagnes « estimhab »

Automne – hiver 2019 : entretiens avec les différents partenaires techniques afin de recenser les activités présentes sur le territoire et les différents besoins en eau actuels et à venir (prélèvements agricoles, industriels, AEP...).



Etude pour l'amélioration de la masse d'eau souterraine du Devès

Confiée à Hydriad

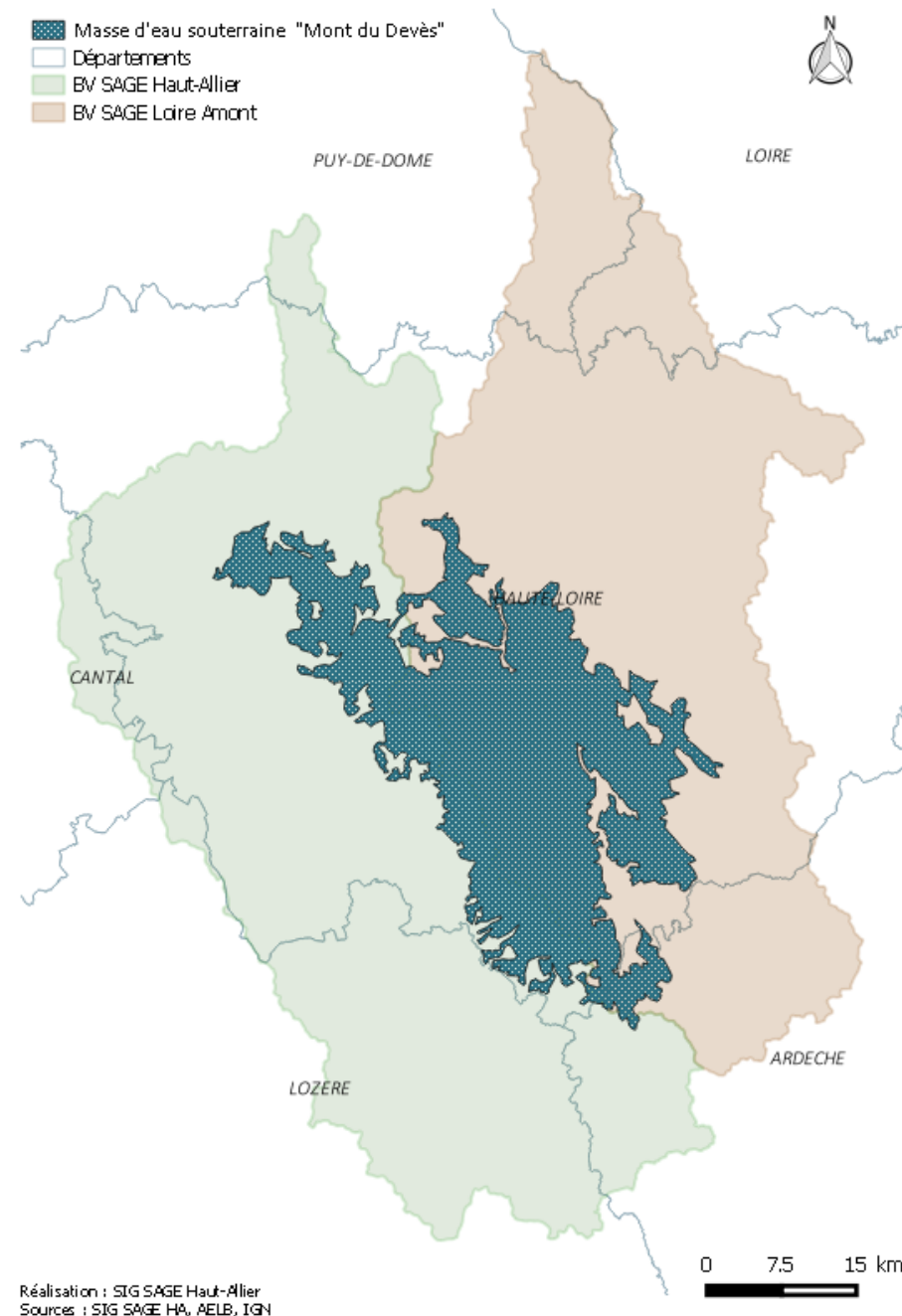
Phase 1 : finalisation de la collecte de la donnée

11/10/2018 : CIS – Lancement de l'étude

29/01/19 : Comité technique

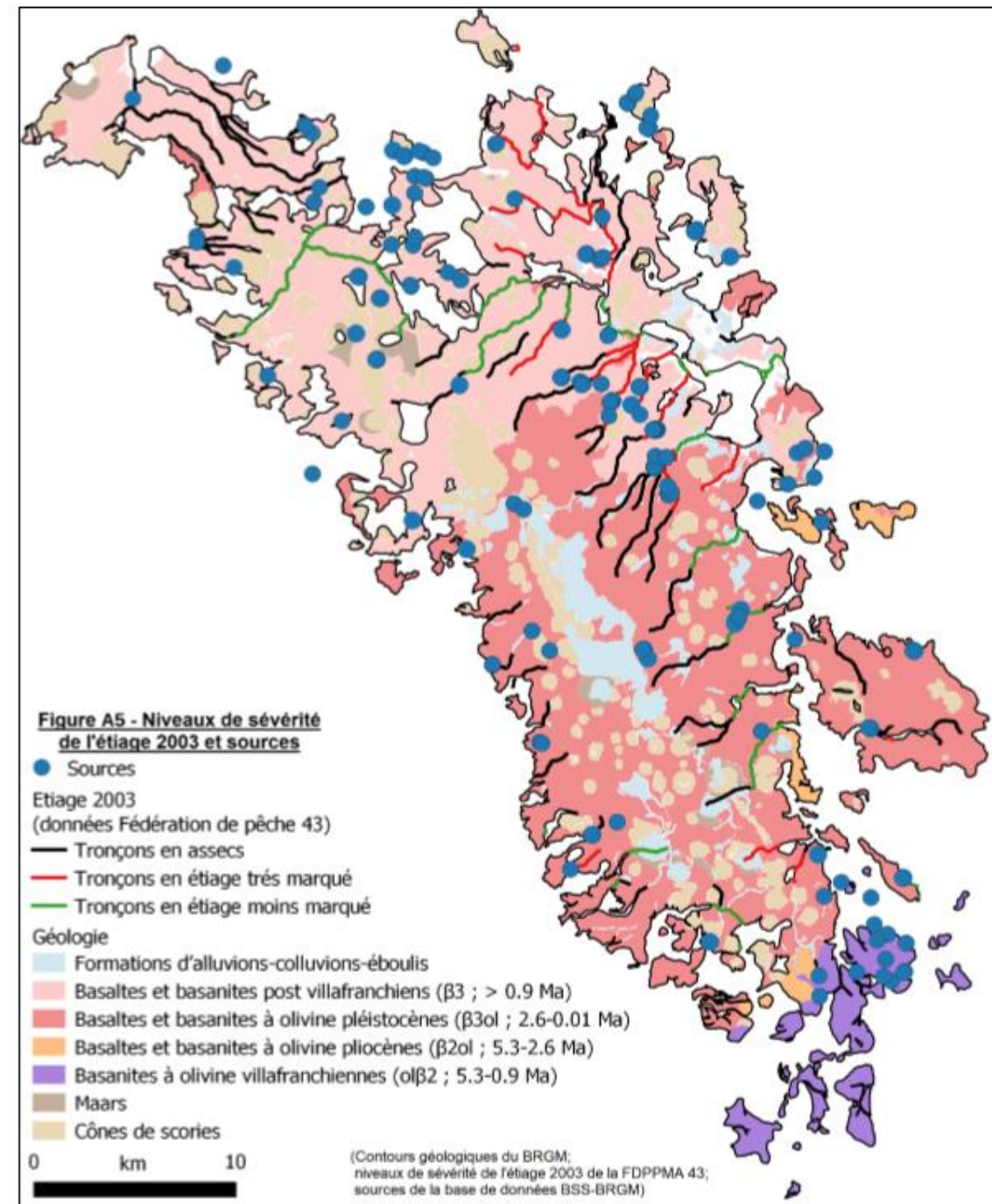
Phase 2 : construction d'une méthodologie permettant de comprendre le fonctionnement et la vulnérabilité des aquifères du Devès

Phase 3 : analyse de l'adéquation de la ressource aux besoins actuels et futurs



Les principaux enseignements :

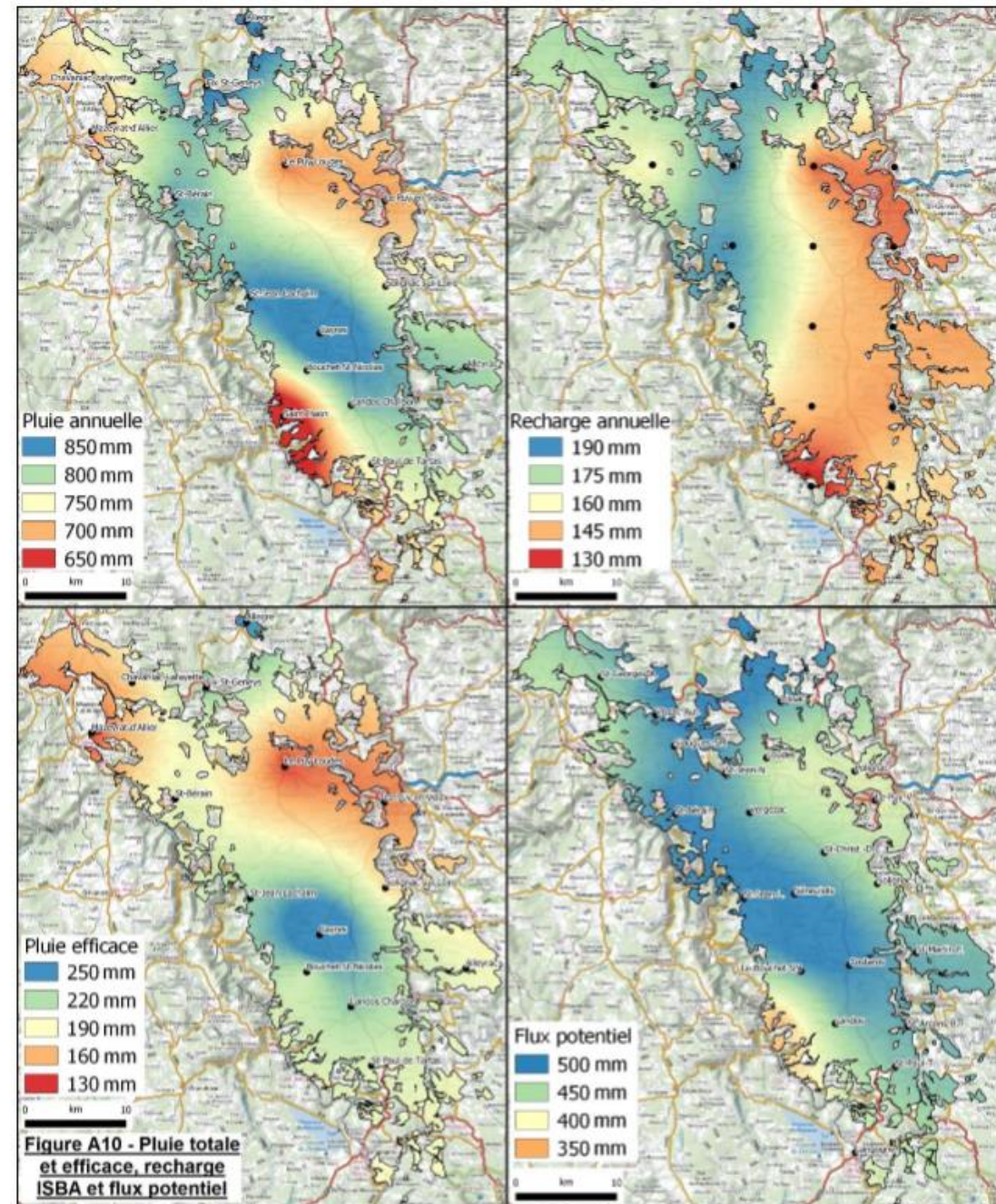
- Localisation des sources et de la mise en eau des cours d'eau,
- Nombreuses sources à l'Est et au Nord,
- Zones hautes du massif dépourvues de cours d'eau,
- Cours d'eau deviennent pérennes vers 900 m NGF – Confirmation par la carte des assecs de 2003.



Présentation de l'état d'avancement des études menées par la CLE

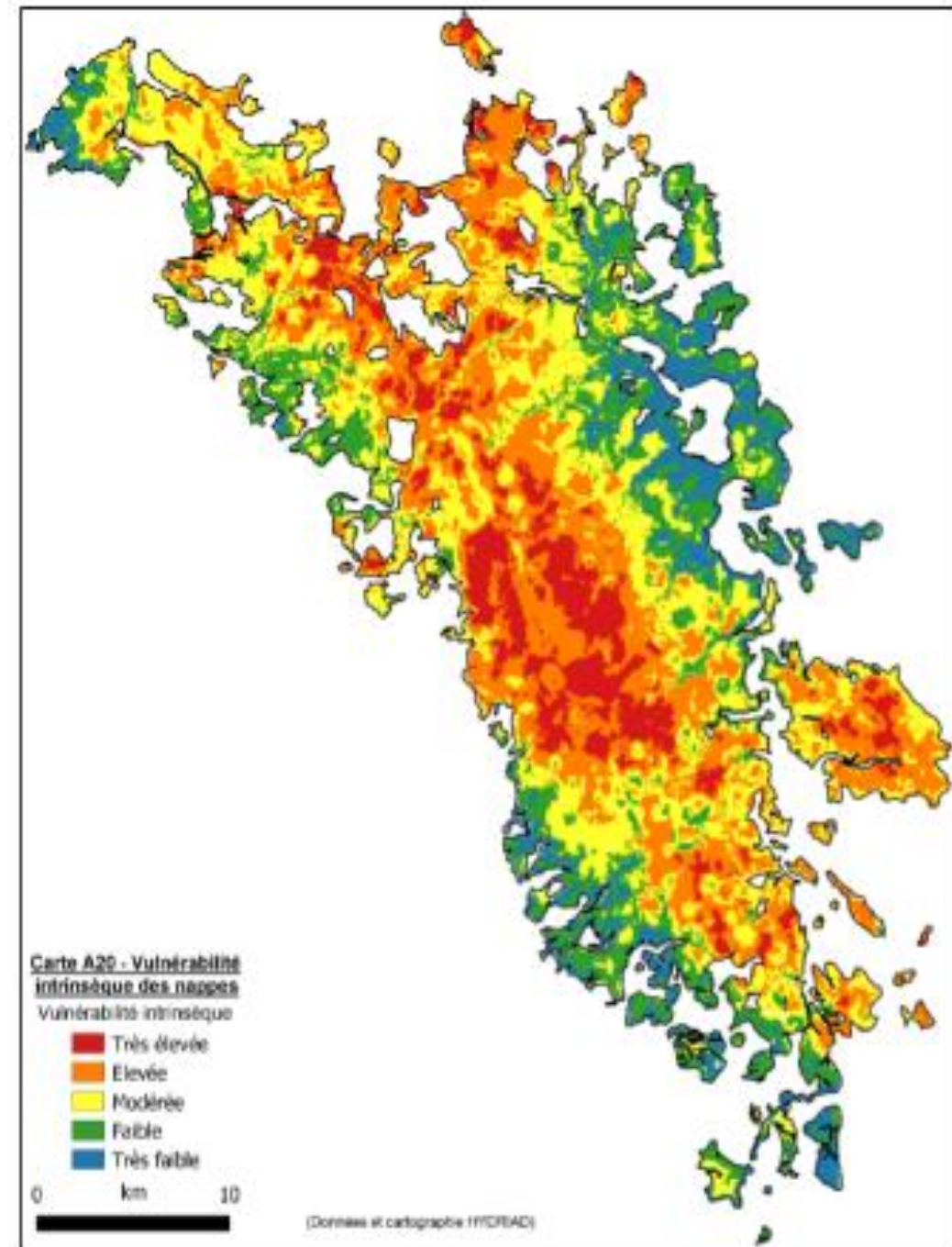
Les principaux enseignements :

- Estimation de la recharge des nappes (ou infiltration) de plusieurs manières (utilisation d'un modèle de Météo France notamment), en fonction des précipitations, de l'évapotranspiration, du ruissellement....



Les principaux enseignements :

- Détermination de la vulnérabilité intrinsèque des nappes (fonction des caractéristiques du milieu et non de celles des contaminants) à partir du flux potentiel, de la pente, du contenu en argile des sols.....
- La zone où la vulnérabilité est la plus importante correspond à la zone de recharge importante des nappes



Sectorisation des aquifères à des fins d'une gestion des ressources :

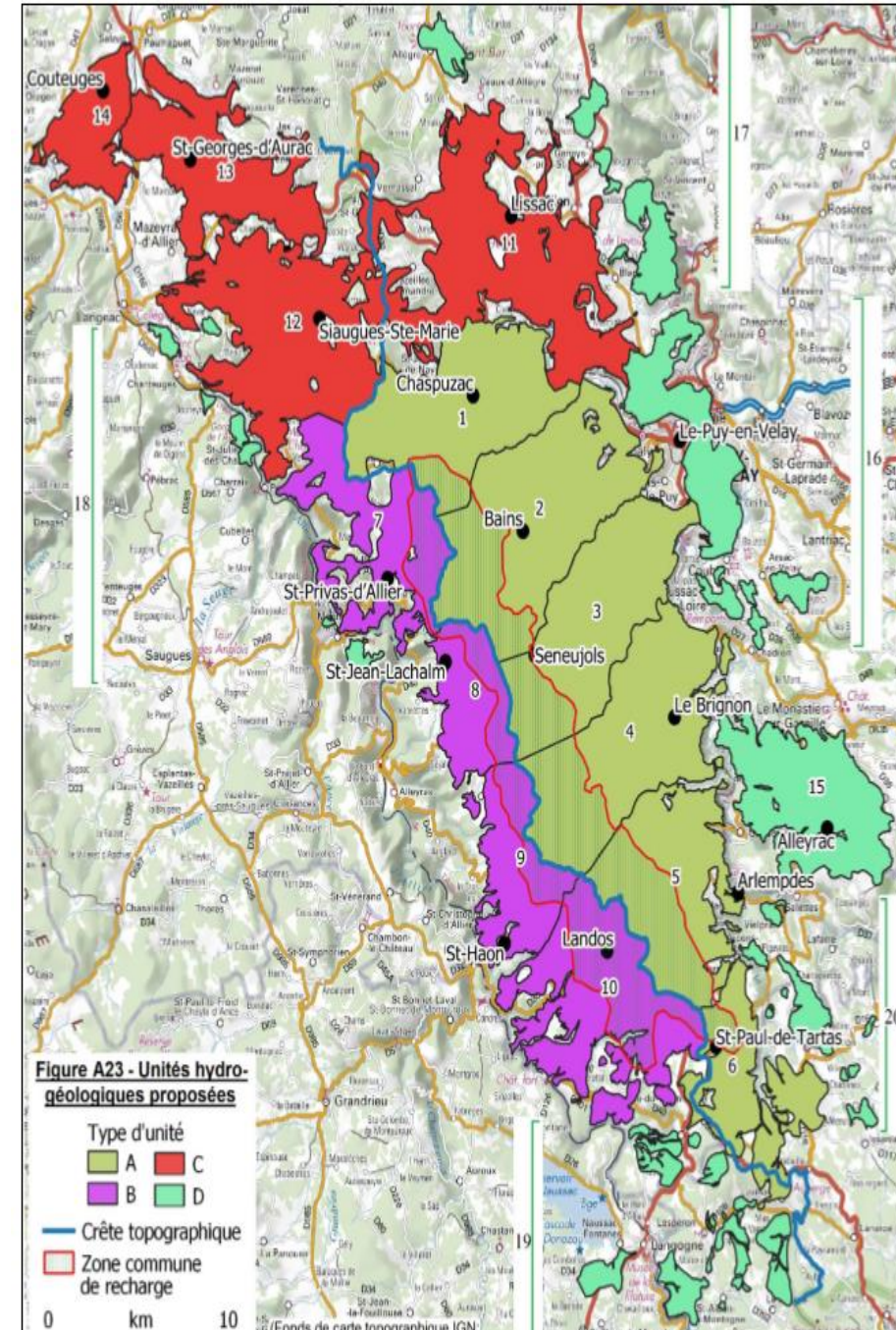
Zone centrale de recharge commune : présence de nombreux et importants cônes de scories et pluviométrie la plus importante du massif,

Unités A : nappes importantes et pérennes, connectées à la zone centrale,

Unités B : nappes peu importantes et vraisemblablement intermittentes pour plusieurs d'entre elles, plus ou moins connectées à la zone centrale,

Unités C : nappes morcelées et drainées de façon complexe et hétérogène, non connectées à la zone centrale,

Unités D : unités périphériques non intégrées au massif à proprement parler.



En parallèle de l'étude Devès:

- Trois réunions publiques de sensibilisation avec projection du court métrage (160 personnes à Cayres, Langeac, Espaly).
- Diffusion de nombreux articles dans la presse.
- Courrier d'information à l'Inspection académique.
- A venir :
 - plaquette de sensibilisation sur les règles de l'art à respecter lors de la réalisation d'un forage,
 - rendu final de l'étude auprès des 2 CLE des SAGE Haut-Allier et Loire amont, le 30 septembre à Fix Saint Geneys, avec présentation des résultats de la phase 3.





Situation hydrologique durant l'été 2019

Intervention : DDT de la Haute-Loire et de Lozère



Présentation et validation de la feuille de route du SAGE du Haut-Allier

OBJECTIFS :

- Construire une vision partagée entre l'Agence de l'eau, la CLE et la structure porteuse :
 - de la mise en œuvre du Sage,
 - du programme de travail de la CLE (missions de chacun, priorités d'actions, pistes de mutualisation et modalités de suivi) pour 6 ans (2x3 ans).
- Contribuer à la mise en cohérence des divers dispositifs présents sur le territoire (articulation Sage / CT par exemple),
- Servir de référence à l'instruction des demandes d'aide financière annuelles et ponctuelles pour l'agence de l'eau,
- Favoriser de manière opérationnelle l'atteinte des objectifs environnementaux du Sdage,
- Améliorer l'efficacité des actions et le dispositif d'intervention de l'agence de l'eau à l'échelle territoriale,
- Rechercher les mutualisations possibles (entre structures porteuses de Sage ou de CT sur l'animation thématique, la communication, les études, le suivi des milieux et de la qualité des eaux, le suivi/évaluation des actions...) pour contribuer à cette recherche d'efficacité

→ si respect des engagements de mutualisation inscrits dans cette feuille de route alors maintien du taux maximal après 2022 pour le pilotage et l'animation des Sage

CALENDRIER :

- Rédaction du projet par la cellule d'animation du Sage,
- Finalisation du projet lors d'une réunion rassemblant l'AELB, le Président et l'animatrice de la CLE et un représentant de la structure porteuse : 11/09/2019
- Soumission du projet, pour adoption, par la CLE : 25/09/2019,
- Passage devant le Comité syndical de l'Etablissement public Loire : 18/10/2019
- Transmission aux services de l'Agence de l'eau : novembre 2019

CONTENU :

1 Etat des lieux de la gouvernance de l'eau sur le territoire du Sage

- 1.1 Historique de la démarche Sage
- 1.2 Gouvernance
- 1.3 Structures sur le territoire
- 1.4 Les contrats territoriaux dans le périmètre du Sage
- 1.5 Les mutualisations déjà mises en œuvre

2 Plan d'action pluriannuel de la Commission locale de l'eau

- 2.1 Etat d'avancement du SAGE
- 2.2 Programme et priorités d'actions de la CLE pour la mise en œuvre du Sage
- 2.3 Articulation Sage / Contrat territorial
- 2.4 Mutualisation
- 2.5 Calendrier et budget prévisionnel

GOUVERNANCE :

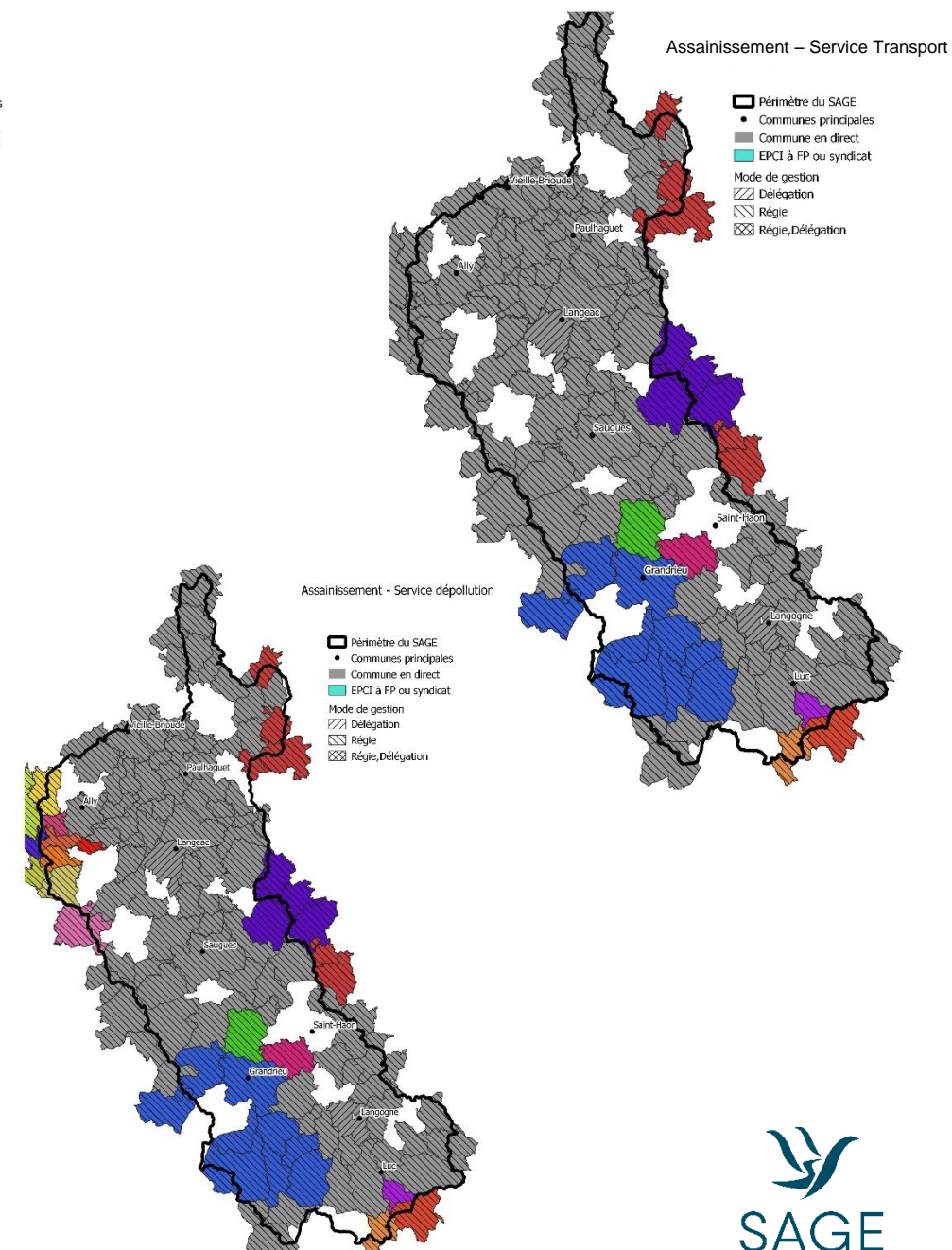
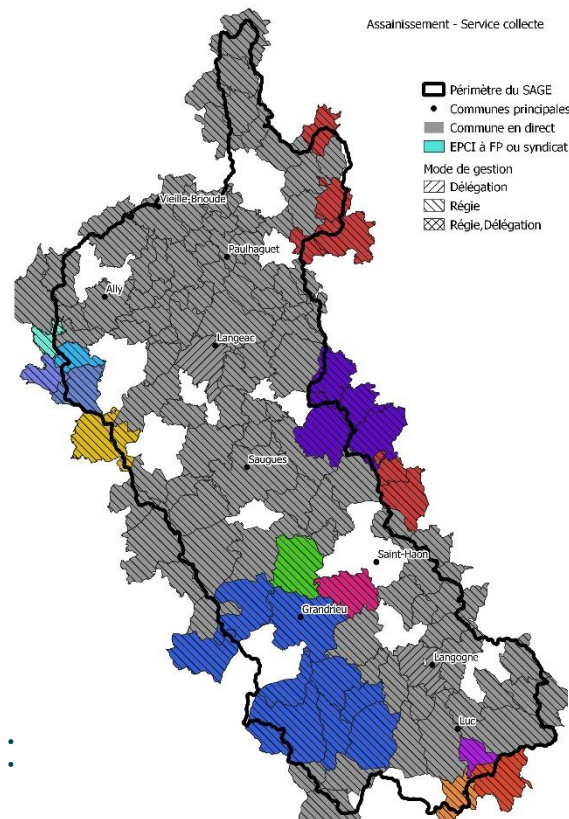
- La CLE du SAGE HA est composée de **52 membres**.
- Son bureau est composé de **16 membres**.
- Structure porteuse :
 - Phase d'émergence et élaboration (entre 2007 et 2015) : SMAT du Haut-Allier,
 - Phase de mise en œuvre (depuis 2016) : Etablissement public Loire qui porte au total 10 procédures de SAGE et plusieurs Contrats Territoriaux + propriétaire/gestionnaire du réservoir de Naussac en Lozère qui permet le soutien d'étiage sur les axes Allier et Loire.

GOUVERNANCE :

Assainissement collectif

- 112 services à l'échelle du SAGE.
- exercice majoritairement communal :
 - 107 communes (95.5%),
 - 2 syndicats (1.8%),
 - 3 EPCI-FP (2.7%).

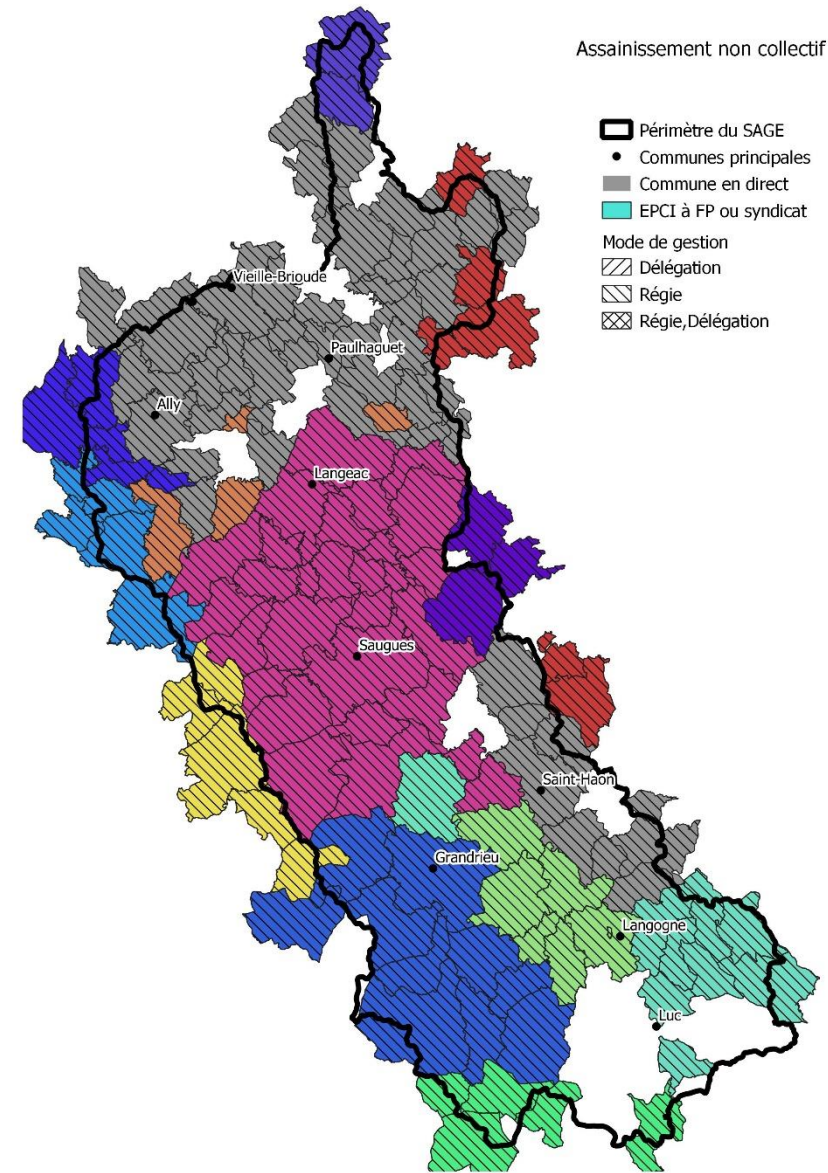
pas de spécificités géographiques



GOUVERNANCE :

Assainissement non collectif :

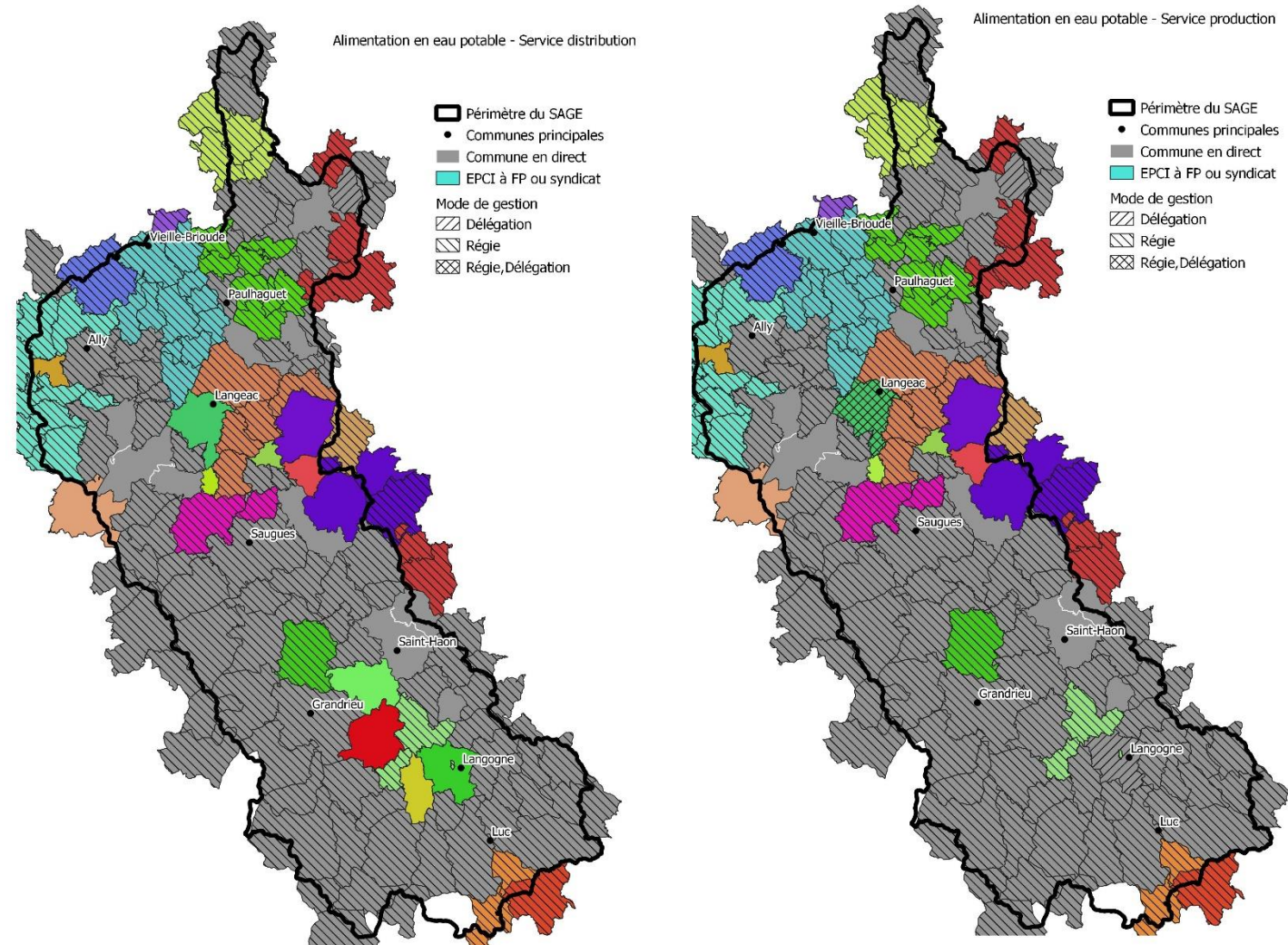
- **62 services** avec un exercice assuré majoritairement par le niveau communal :
 - Communes : 80.6%,
 - Syndicats : 13%,
 - EPCI-FP : 6.4%.



GOUVERNANCE :

Eau Potable :

- 112 services d'eau potable.
- La plupart des structures exercent l'ensemble des missions constituant la compétence (production, transport, stockage et distribution).
- Dans d'autres cas, il existe un morcellement induisant l'intervention de plusieurs services.
- L'exercice de la compétence est majoritairement communal :
 - Communes : 98 services (85.5 %),
 - Syndicats : 13 services (11.6 %),
 - EPCI-FP : 1 service (0.9 %).



GOUVERNANCE :

GEMAPI :

- La structuration du territoire autour de la compétence GEMAPI est toujours en cours.
- 3 communautés de communes de Lozère (Mont-Lozère, Haut-Allier et Randon-Margeride) viennent de signer avec l'Etablissement public Loire une convention de délégation de la compétence GEMAPI pour la partie du BV du Haut-Allier présente sur leur territoire. Cette délégation, effectuée à titre expérimental, est effective pour la période 2019-2021 dans un premier temps.



GOUVERNANCE : Autres collectivités

Régions

Les régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes mènent une politique de mise en place de **Réserves Naturelles Régionales (RNR)**. La région AuRA développe des **contrats « vert et bleu »** dédiés à la préservation et à la restauration des continuités écologiques définies dans les **SRCE**.

A noter que le territoire du SAGE du Haut-Allier est concerné par deux **Parcs Naturels Régionaux** : Livradois Forez et Monts d'Ardèche.

Départements :

Sur les 5 départements, 3 (Ardèche, Cantal et Puy-de-Dôme) disposent de cellule ASTER proposant différents services d'expertise, d'assistance technique et de conseils en ingénierie liée aux milieux aquatiques.

Les 5 Conseils départementaux mettent en œuvre des politiques « **Espace Naturel Sensible (ENS)** » et disposent d'un **Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE)**.

Les départements de Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère suivent également la qualité des cours d'eau.

Etablissement public Loire :

L'ensemble du bassin du Haut-Allier est inclus dans le périmètre d'intervention de l'EP Loire.

Il assure la maîtrise d'ouvrage d'actions permettant de décliner opérationnellement certaines dispositions du SAGE :

- portage de la phase préalable au contrat territorial Haut-Allier,
- réalisation de l'étude « 3P » Allier et de l'analyse exploratoire des potentialités en termes de zones d'expansion de crues sur le secteur amont de Langogne, restitution des connaissances sur les impacts du changement climatique,

C'est également la structure gestionnaire du réservoir de Naussac situé en Lozère dans le périmètre du SAGE du Haut-Allier.



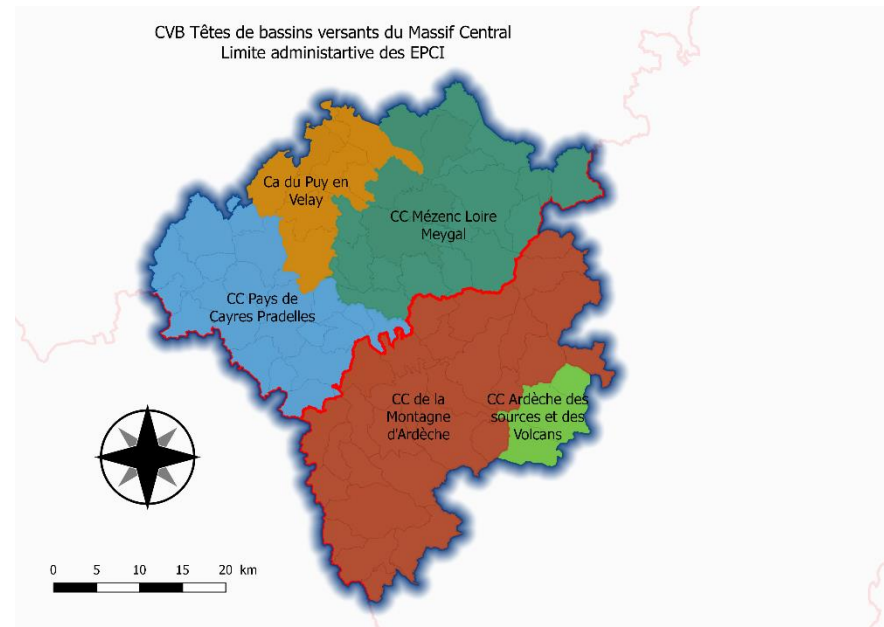
GOUVERNANCE: Contrats territoriaux

3 terminés : Sénouire, Affluents Langeadois de l'Allier et Naussac

1 en cours de préfiguration à l'échelle du SAGE (depuis fin 2017)

Contrat territorial	Porteur de projet	Président	Animateur	Thématique(s) visées				Période du contrat	Etat d'avancement
				Milieux aquatiques	Pollutions diffuses	Captage AEP	Gestion quantitative		
Haut-Allier	Etablissement public Loire	Daniel FRECHET	Lucas DRANCOURT	x	x		x	2017-2020	Préfiguration

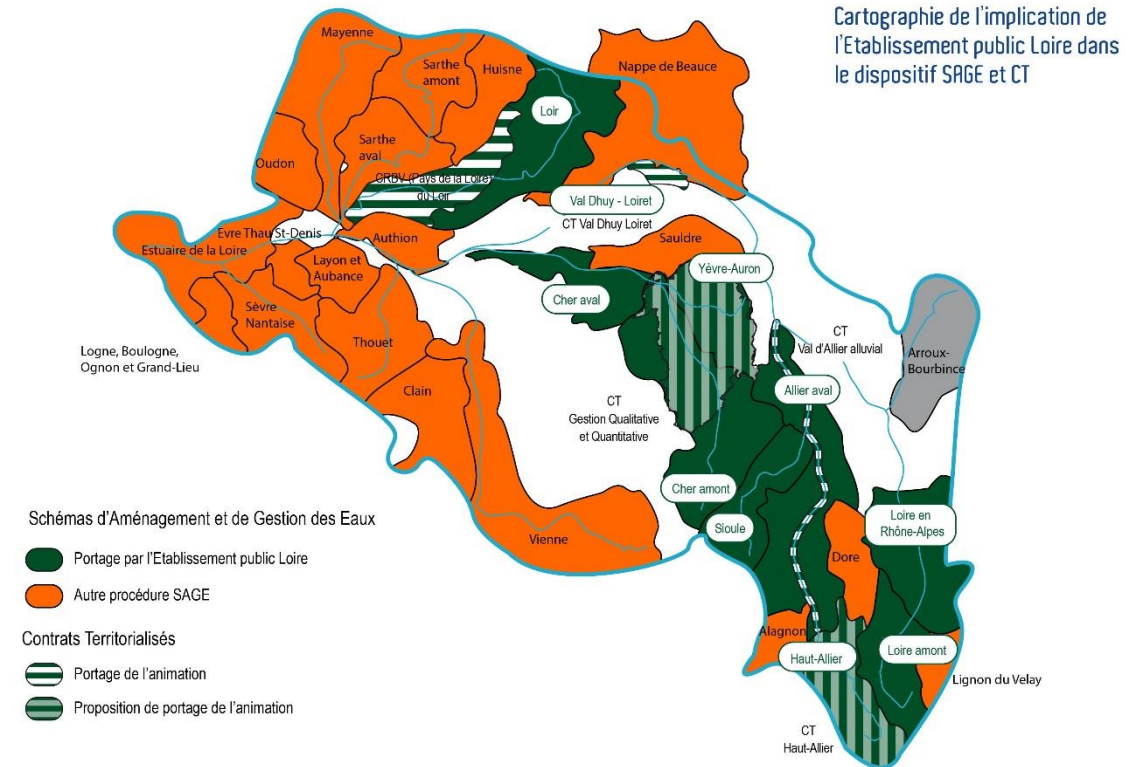
A noter qu'un contrat vert et bleu sur les têtes de bassin versant du massif central, subventionné par la région Auvergne-Rhône-Alpes, est en préfiguration. Il concerne les SAGE Haut-Allier et Loire amont et est porté par le SICALA 43.



MUTUALISATIONS EN PLACE

- En inter-SAGE et SAGE/CT portés par l'EP Loire

En tant que structure porteuse de 10 SAGE (représentant, à l'échelle du bassin du bassin de la Loire, 1/3 du nombre de SAGE et 31,5% de la surface) et de plusieurs contrats territorialisés, l'Etablissement public Loire s'attache depuis plus de 10 ans à **renforcer les synergies territoriales et à développer des voies de mutualisations** entre ces différentes démarches.



MUTUALISATIONS EN PLACE :

Mutualisation des moyens humains

Chaque procédure de SAGE portée par l'EP Loire est animée par un animateur principal mis à disposition de la CLE.

Il bénéficie d'un appui sur des fonctions supports et des compétences techniques spécifiques assurées par des agents mutualisés. Ces deniers, représentant un total de 4,13 ETP valorisés pour les 10 SAGE, se répartissent de la manière suivante :

- secrétariat : 0.75 ETP (nota : SAGE Loire amont et Allier aval disposent d'un renforcement en secrétariat spécifique) ;
- recherche et suivi des subventions : 0,85 ETP ;
- système d'information géographique : 1 ETP ;
- renforcement des synergies – encadrement : 0,83 ETP ;
- continuité écologique : 0,7 ETP.

De plus en fonction des besoins, l'animateur dispose également de l'appui des autres services de la structure porteuse dans les domaines suivants : marchés publics, finances/comptabilité, communication, qualité des eaux, informatique, ...

MUTUALISATIONS EN PLACE :

Mutualisation d'actions transversales

Dans une logique d'économie d'échelle, l'Etablissement public Loire, en tant que structure porteuse et acteur de bassin, mène un certain nombre de réflexions et d'actions au profit de plusieurs voire de l'ensemble des procédures SAGE et CT qu'il porte.

Au cours des dernières années, peuvent être citées pour celles qui concernent le bassin du Haut-Allier :

- acquisition d'un logiciel permettant l'extraction et la valorisation des données de suivi qualité des eaux bancarisées dans la base de données OSUR ;
- mise en place d'une base de données PostgreSQL mutualisée avec développement de requêtes adaptées à l'analyse des données à différentes échelles ;
- restitution des connaissances sur les impacts du changement climatique et approfondissement de pistes d'adaptation sous forme d'ateliers participatifs ;
- étude des potentialités offertes par les champs d'expansion de crues du bassin de la Loire et de ses affluents débouchant sur la production d'une cartographie de ZEC potentielles ;
- mise en place d'un portail commun de cartographie interactive (<https://www.eptb-loire.fr/Cartographie/html/loir/sommaire.html>) qui permet de valoriser les données de l'état de la ressource et des milieux ;
- marchés annuels communs pour la production de documents de communication et l'hébergement des 10 sites internet ;
- développement de la bibliothèque numérique « Biblio'com » (<http://bibliocom.eptb-loire.fr/>) qui regroupe, par thématique et territoire, l'ensemble des produits de communication réalisés dans le cadre des SAGE facilitant ainsi leur consultation ;
- recherche de financements pérennes pour la mise en œuvre du SAGE et notamment de l'animation.

MUTUALISATIONS EN PLACE :

Renforcement des synergies :

- Organisation annuelle d'une conférence des Présidents de CLE des SAGE portés par l'EP Loire ;
- Organisation de réunions des animateurs SAGE/CT et agents mutualisés 3 à 4 fois par an ;
- Spécialisation et montée en compétence de chaque animateur en fonction principalement de son cursus scolaire, de son expérience professionnelle et des spécificités territoriales de son périmètre d'intervention.

Autres actions en inter-SAGE du bassin du Haut-Allier :

- Création d'une **commission inter-SAGE Haut-Allier/Loire amont** autour de la **nappe souterraine Monts du Devès**. Cette commission a pour vocation de définir une stratégie de gestion autour de cette ressource en eau inscrite dans le SDAGE Loire Bretagne comme à réserver pour l'alimentation en potable.
- Une **coordination commune** est également réalisée avec la CLE du **SAGE Allier aval** pour travailler sur la **gestion quantitative**.



PLAN PLURIANNUEL DE LA CLE :

Objectif PAGD	Action	Porteur(s)	Etat d'engagement en 2019	Echéance		Priorité (1= fort à 3 = faible)
				2021	2024	
Enjeu « Gouvernance et communication »						
Garantir un portage adapté et efficace du SAGE et de ses dispositions	Structurer et organiser la gouvernance et l'animation du SAGE	CLE / EP Loire	En cours	x	x	1
	Faciliter l'émergence d'un portage local des programmes de gestion, en accord avec les objectifs et enjeux du SAGE	CLE / EP Loire / CT	En cours => préfiguration du CT Haut-Allier	x		1
Assurer le suivi du SAGE et favoriser la diffusion des connaissances sur le bassin versant	Assurer le suivi de la mise en œuvre du SAGE	CLE / EP Loire	Initiée dans le cadre de la cartographie interactive, à engager pour le tableau de bord		x	2
	Diffuser la connaissance	CLE / EP Loire	En cours	x	x	1
Garantir une cohérence dans la mise en œuvre du SAGE, sur le bassin versant et entre bassins versants limitrophes	Faciliter l'appropriation et l'application du SAGE	CLE / EP Loire / DDTs	En cours	x	x	1
	Mettre en œuvre une gestion inter-SAGE sur des enjeux ciblés	CLEs / EP Loire	En cours	x		1
Améliorer les connaissances sur le territoire du SAGE	Acquérir des connaissances complémentaires sur les ressources en eau et les milieux aquatiques notamment sur la retenue de Naussac (suivi qualité...), et sur les têtes de bassins versant	CLE / EP Loire	A engager		x	3

PLAN PLURIANNUEL DE LA CLE :

Objectif PAGD	Action	Porteur(s)	Etat d'engagement en 2019	Echéance		Priorité (1= fort à 3 = faible)
				2021	2024	
Enjeu « Maîtrise des pollutions pour répondre aux exigences des milieux aquatiques et des activités humaines »						
Améliorer les connaissances sur la qualité des ressources en eau et les pollutions	Mieux connaître la qualité de la nappe du Devès	CLEs/ EP Loire	En cours dans le cadre de l'inter-SAGE Haut-Allier/Loire-amont		x	1
	Poursuivre et améliorer le suivi de la qualité des eaux superficielles	CLE	A engager		x	2
	Améliorer la connaissance sur les pollutions	CLE / EP Loire	A engager		x	3
Encourager la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires	Réduire l'usage des produits phytosanitaires par les gestionnaires d'infrastructures	CLE / EP Loire / SNCF / Départements	En cours	x		3
Favoriser des pratiques agricoles plus respectueuses des milieux aquatiques	Optimiser les pratiques pour réduire les intrants agricoles et limiter le risque de transfert	CLE / EP Loire/ CT	Diagnostics d'exploitations initiés dans le cadre de la phase de préfiguration du CT Haut-Allier	x	x	2
	Améliorer la conduite du bétail et la gestion des effluents d'élevage	CLE / EP Loire/ CT	Diagnostics terrain initiés dans le cadre de la phase de préfiguration du CT Haut-Allier	x	x	

PLAN PLURIANNUEL DE LA CLE :

Objectif PAGD	Action	Porteur(s)	Etat d'engagement en 2019	Echéance		Priorité (1= fort à 3 = faible)
				2021	2024	
Enjeu « Amélioration de la gestion quantitative des ressources en eau »						
Mieux connaître les ressources en eau d'un point de vue quantitatif	Améliorer le suivi quantitatif des cours d'eau	CLE/ EP Loire	En cours dans le cadre de l'étude HMUC Allier	x	x	2
	Engager une réflexion sur le besoin d'améliorer le suivi quantitatif des ressources souterraines	CLE/ EP Loire	En cours dans le cadre de l'étude HMUC Allier et de l'étude sur la nappe « Monts du Devès »		x	2
Organiser la gestion des prélèvements pour rendre compatibles les ressources et les usages	Améliorer la connaissance et la gestion des prélèvements	CLE / EP Loire	En cours dans le cadre de l'étude HMUC Allier	x	x	2
	Planifier les usages en tenant compte de la ressource en engageant une étude quantitative globale à l'échelle du SAGE	CLEs / EP Loire	En cours dans le cadre de l'étude HMUC Allier	x	x	1
	Etudier la nécessité de mettre en place un schéma de gestion de la NAEP du Devès	CLEs / EP Loire	En cours dans le cadre de l'étude sur la nappe « Monts du Devès »	x	x	2
Rationaliser les besoins agricoles en eau et promouvoir des pratiques économes	Engager des diagnostics d'exploitation pour caractériser les besoins en eau et apporter un conseil personnalisé	CLE / EP Loire	En cours dans le cadre de la phase de préfiguration du CT Haut-Allier	x		2
	Engager une réflexion sur les évolutions possibles en matière de cultures moins consommatrices d'eau			x	x	

PLAN PLURIANNUEL DE LA CLE :

Objectif PAGD	Action	Porteur(s)	Etat d'engagement en 2019	Echéance		Priorité (1= fort à 3 = faible)
				2021	2024	
Enjeu « Fonctionnement des milieux aquatiques et mise en valeur du territoire »						
Inciter à la préservation/restauration de la continuité écologique	Apporter un appui technique aux démarches de restauration de la continuité écologique (notamment dans le cadre du projet d'aménagement du barrage de Poutès)	CLE / EP Loire	En cours	x		1
	Emettre des avis sur les dossiers soumis à autorisation sur les secteurs prioritaires (têtes de bassin, réservoirs biologiques, cours d'eau classés en liste 1 et 2)	CLE	En cours	x	x	2
Garantir la qualité des milieux rivulaires et aquatiques	Poursuivre les opérations de restauration et d'entretien des cours d'eau	EP Loire	A engager dans le cadre du CT	x	x	2
Préserver les zones humides, la biodiversité et les têtes de bassin versant	Réaliser l'inventaire des zones humides du bassin versant et structurer une base de données zones humides	CLE / EP Loire	En cours	x		1
	Protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme et favoriser leur intégration dans les projets	CLE	En cours, notamment dans le cadre des PLUi de Cayres-Pradelles et de celui de Brioude	x	x	1
	Pré-identifier les zones humides à enjeux prioritaires	CLE / EP Loire	En cours dans le cadre de l'étude d'inventaire du SAGE	x		1
	Engager des opération de restauration /gestion des zones humides	EP Loire	A initier dans le cadre du CT du Haut-Allier		x	3
Préserver les têtes de bassin versant	Améliorer les connaissances sur les têtes de bassin versant en assurant leur délimitation et en caractérisant les enjeux associés	CLE/ EP Loire	A initier		x	3
Mesurer la menace que représentent les espèces exotiques envahissantes et agir en cas de besoin	Réaliser un état des lieu de la problématique	CLE/ EP Loire	Initié dans le cadre du CT Haut-Allier sur le pourtour de la retenue de Naussac et à étendre à l'échelle du SAGE	x	x	3

PLAN PLURIANNUEL DE LA CLE :

Objectif PAGD	Action	Porteur(s)	Etat d'engagement en 2019	Echéance		Priorité (1= fort à 3 = faible)
				2021	2024	
Enjeu « Gestion du risque inondation en favorisant la réduction de la vulnérabilité »						
Limiter le risque et la vulnérabilité	Accompagner les communes et/ou les EPCI à élaborer / réviser leur PPRI et PCS	EP Loire	A initier		x	2
Améliorer et partager la connaissance liée au risque inondation	Approfondir la connaissance sur les potentialités des zones d'expansion de crues	EP Loire	Réaliser sur le secteur de Langogne, à étendre sur les secteurs à aval	x	x	2

MUTUALISATION À VENIR ENTRE LES 10 SAGE PORTÉS PAR L'EP LOIRE :

Item	Objectif	2019-2021	2022-2024	Moyens pour atteindre l'objectif	Freins potentiels	Moyens d'évaluation
Animation principale	Renforcer les synergies inter-SAGE en renforçant les échanges entre Présidents, animateurs et délégués de l'EP Loire	x		Conférence annuelle des Présidents et délégués de l'EP Loire Réunion du réseau interne « animateurs SAGE »	-	Nombre de réunions
Animation thématique	Maintenir voire renforcer les ETP techniques mutualisés (Cf. 3.1.5.a - changement climatique, continuité écologique, qualité des eaux, ...)	x		Trouver une solution pérenne d'autofinancement	Financement	Nombre d'agents mutualisés
	Poursuivre la montée en compétence du réseau d'animateurs SAGE	x		Formation et participation aux colloques selon les spécialités techniques attribuées	Turn-over dans les effectifs Temps à consacrer à la spécialité	Nombre de formations et journées suivies
Fonctions supports	Maintenir voire renforcer les ETP supports mutualisés (Cf. 3.1.5.a - secrétariat administratif et financier, géomatique, communication, ...)	x		Trouver une solution pérenne d'autofinancement	Financement	Nombre d'agents mutualisés

MUTUALISATION À VENIR ENTRE LES 10 SAGE PORTÉS PAR L'EP LOIRE :

Item	Objectif	2019-2021	2022-2024	Moyens pour atteindre l'objectif	Freins potentiels	Moyens d'évaluation
Communication Sensibilisation	Développer des outils communs (site web, biblio'com, vidéo, exposition itinérante, plaquette, ...)	x		Identifier les thématiques communes Disposer de la fonction support communication	Financement	Nombre de produits créés
	Réaliser le tableau de bord du SAGE sur la base de la trame commune		x	Moyens humains	Disposer de données suffisantes, pérenniser la fonction support « SIG »	Tableau de bord
	Réaliser un film sur le changement climatique sur l'ensemble des SAGE portés par l'EP Loire	x		Prestation externalisée	Financement Temps à consacrer	Film
	Organisation d'une journée de sensibilisation sur le changement climatique sur le bassin Allier-Loire amont en parallèle de la diffusion du film sur le changement climatique	x				Nombre de participants à la journée de sensibilisation
	Diffuser une lettre d'information électronique « axe Allier » partagé entre les SAGE Allier aval/Haut Allier et les CT Haut-Allier/Val d'Allier alluvial	x	x	Moyens humains et cadrage de la réalisation au préalable	-	Nombre de lettres

MUTUALISATION À VENIR ENTRE LES 10 SAGE PORTÉS PAR L'EP LOIRE :

Item	Objectif	2019-2021	2022-2024	Moyens pour atteindre l'objectif	Freins potentiels	Moyens d'évaluation
Etudes	A travers la commission inter SAGE Haut-Allier/Loire amont : - Suivre et valoriser les préconisations issues de l'étude « Définition d'une méthodologie pour améliorer sa connaissance dans la perspective de la mise en place d'un schéma de gestion », - Engager les recherches complémentaires nécessaires à l'élaboration du Schéma de gestion de la nappe « Monts du Devès » (FRGG100), - Si nécessaire élaborer un schéma de gestion de la NAEP « Monts du Devès »	x		Prestation mutualisée	Financement Volonté des acteurs locaux à participer à cette réflexion	Etude engagée
	A travers la commission « gestion quantitative globale » Haut-Allier/Allier aval : - Suivre et encadrer l'étude HMUC Allier.			Prestation mutualisée	Volonté des acteurs locaux à participer à cette réflexion	Etude engagée
Suivi qualité des eaux et des milieux	Assurer un suivi de la qualité des eaux de la retenue de Naussac	x		Prestation externalisée Disposer de l'animation thématique qualité des eaux	Financement	Rapport
Suivi et évaluation des actions	Poursuivre la mise en place de la cartographie interactive permettant de valoriser les données	x		Disposer de données exploitables Disposer de la fonction support géomatique		Nombre de cartes mises en ligne

MUTUALISATION À VENIR AVEC LE CT PORTÉ PAR L'EP LOIRE :

Item	Objectif	2019-2021	2022-2024	Moyens pour atteindre l'objectif	Freins potentiels	Moyens d'évaluation
Animation	Accompagner la préfiguration du CT Haut-Allier	x		Disposer d'1 ETP d'animation		Participation au nombre de réunions
	Participer à la définition du contenu du CT Haut-Allier et au pilotage de sa mise en œuvre	x	x	Disposer d'1 ETP d'animation	Financement Volonté des acteurs locaux	Etat d'avancement du CT
	Apporter un appui aux études de restauration de la continuité écologique	x		Disposer de l'animation thématique continuité écologique	Financement Volonté des porteurs de projets	Nombre d'études suivies
Fonctions supports	Mutualiser le recueil et l'analyse de données géographiques	x		Disposer de la fonction support géomatique	Financement Volonté des porteurs de projets	Nombre d'agents mutualisés
Communication Sensibilisation	Diffuser de l'information sur l'état d'avancement du contrat territorial	x		Publier des articles sur la page web du site internet du SAGE dédiée au CT et dans les lettres numériques Présenter en réunion de CLE : l'état d'avancement et le bilan annuel du CT	-	Nombre de produits créés Nombre de réunions
	Développer une carte interactive pour valoriser les actions réalisées dans le cadre du CT		x	Identifier les thématiques communes Disposer de la fonction support communication	-	Carte interactive
Etudes	Engager une étude pour connaître l'impact de l'ensablement sur la qualité des milieux aquatiques		x	Prestation externalisée	Financement Temps à consacrer	Rapport
Suivi qualité des eaux et des milieux	Assurer un suivi qualité sur les cours d'eau sans station de suivi ou ayant peu de données	x	x	Prestation externalisée basée	Financement	Rapport

MUTUALISATION AVEC LES STRUCTURES PORTEUSES DES SAGE VOISINS :

Item	Objectif	2019-2021	2022-2024	Moyens pour atteindre la cible	Freins potentiels	Moyens d'évaluation	Pilote
Communication	Elaboration de cartographies communes sur la structuration de la gestion et les enjeux de l'eau sur le territoire Allier Loire amont	x		Moyens humains, Accords entre les structures porteuses,	Coordination et accord dans la mise en œuvre et le financement	Produits établis	EP Loire, SICALA 43, SIGAL, PNR Livradois-Forez
Suivis qualité	Pérenniser les travaux partenariaux et l'échange de données engagés en 2018 entre les structures porteuses des SAGE et la SNCF	x		Moyens humains,	Absence de volonté de la SNCF de continuer	Données envoyées	EP Loire, SIGAL

ENGAGEMENTS PROPOSÉS D'ICI 2021

Les axes de mutualisation prioritairement envisagés par la CLE d'ici 2021 portent donc sur les éléments suivants :

La communication et la sensibilisation avec notamment :

- La réalisation d'un film sur le changement climatique sur l'ensemble des SAGE portés par l'EP Loire ;
- L'organisation d'une journée de sensibilisation sur le changement climatique sur le bassin Allier-Loire amont en parallèle de la diffusion du film sur le changement climatique;
- La rédaction et la diffusion d'une lettre d'information électronique « axe Allier » partagé entre les SAGE Allier aval/Haut Allier et les CT Haut-Allier/Val d'Allier alluvial ;
- La réalisation et la diffusion des outils de communication dans le cadre de l'inter-SAGE Haut-Allier/Loire amont en lien avec la ressource souterraine « Monts du Devès » et également Organiser des soirées de projection du film de sensibilisation sur le Devès suite aux élections municipales de 2020 pour réexpliquer la problématique aux nouveaux élus ;
- L'élaboration de cartographies communes sur la structuration de la gestion et les enjeux de l'eau sur le territoire Allier Loire amont ;

La géomatique avec notamment :

- La mutualisation, le recueil et l'analyse de données géographiques.

CALENDRIER ET BUDGET PRÉVISIONNEL

Intitulé	Territoire concerné	Montant prévisionnel	Année d'engagement de l'étude
Etude complémentaires Devès	Sages Haut-Allier/Loire Amont	En attente d'éléments chiffrés suite à la finalisation de l'étude en cours	2020 à 2022
Délimitation et caractérisation des têtes de BV	Sage du Haut-Allier	120 000€	2021
Suivi qualité	Sage du Haut-Allier/ CT	50 000€	2021
Schéma NAEP sur la nappe du Devès	Sages Haut-Allier/Loire Amont	En attente d'éléments chiffrés suite à la finalisation de l'étude en cours	2022



Présentation du questionnaire du MTES
sur le rôle et le fonctionnement de la CLE

CONTEXTE ET OBJECTIFS :

- élaboré par la direction de l'eau et de la biodiversité du MTES
- vise l'ensemble des acteurs impliqués dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre de SAGE
- fait suite au séminaire national « SAGE & adaptation au changement climatique » de septembre 2018 où de nombreux temps de discussion ont donné lieu à des questionnements sur le rôle et le fonctionnement de la CLE

→ Identifier les freins et les besoins relatifs au fonctionnement et au rôle de la CLE.

MODALITES DE REPONSE :

- 1 seul questionnaire par CLE à retourner avant le 28 octobre 2019,
- des réponses précises, si possible, illustrées par des cas concrets représentatifs afin d'identifier, le cas échéant, les décalages entre les mesures prévues par la réglementation actuelle et les nouveaux besoins rencontrés sur le terrain.
- public cible : communauté des acteurs SAGE (CLE, associations d'élus, services de l'État, agences de l'eau, Agence française pour la biodiversité, monde de la recherche)

MODALITES DE REPONSE :

- Questionnaire d'environ 60 questions, à remplir en ligne.
- 4 grandes parties : Règles de fonctionnement de la CLE, Composition de la CLE, Rôle et assise de la CLE, Appuis à la CLE

EXEMPLE DE QUESTIONS :

Le code de l'environnement fixe à 6 ans la durée du mandat pour les membres autres que les représentants de l'Etat :

- A2a*- Estimez-vous que cette durée est optimale ? OUI / plutôt OUI / plutôt NON / NON / Sans avis)
- C1a*- Estimez-vous que la CLE manque de légitimité ? (à illustrer) OUI/plutôt OUI/plutôt NON/NON/Sans avis

→ Proposition d'envoi du questionnaire pré-rempli aux membres de la CLE

→ Chaque membre peut apporter sa contribution : ajouts, modifications,... jusqu'au 10 octobre, puis synthèse des retours et envoi définitif au MTES.

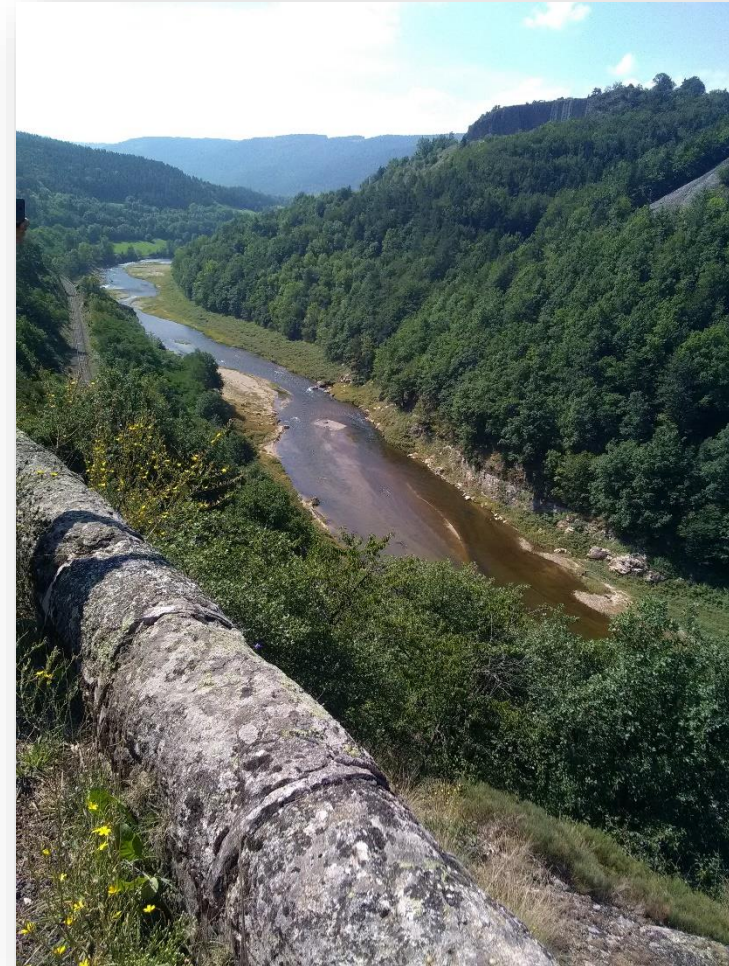


Présentation de l'état d'avancement de la phase d'élaboration du contrat territorial Haut-Allier

Intervention : Lucas DRANCOURT, chargé de mission CT Haut-Allier, Etablissement
public Loire

Travaux d'aménagement du barrage de Poutès

Intervention : Sylvain LECUNA, Chef de projet Poutès, EDF



Réunion de CLE du 25 septembre 2019



Merci de votre attention

Avec la participation financière de :

